



**RESSOURCES FALCO**

**RAPPORT DE GESTION**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ**

**LE 30 JUIN 2017**

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

*Le présent rapport de gestion et d'analyse de la situation financière et des activités de Falco Resources Ltd (« Ressources Falco », « Falco » ou la « Société ») pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 devrait être lu en parallèle avec les états financiers audités de la Société et les notes afférentes pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 (les « états financiers »). Les états financiers ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« International Financial Reporting Standards » ou les « IFRS ») telles qu'elles sont publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Par conséquent, toutes les données financières comparatives présentées dans le présent rapport de gestion reflètent l'application uniforme des IFRS.*

*La direction de la Société est responsable de la préparation des états financiers et des autres renseignements financiers de la Société contenus dans le présent rapport de gestion. Le conseil d'administration (le « conseil ») a la responsabilité de s'assurer que la direction assume ses responsabilités quant à la communication de l'information financière. Pour aider celle-ci, le conseil a nommé un comité d'audit formé d'administrateurs indépendants. Le comité d'audit rencontre les membres de la direction afin de discuter des résultats d'exploitation et de la situation financière de la Société, avant de faire ses recommandations et de soumettre les états financiers au conseil pour que celui-ci examine et approuve leur envoi aux actionnaires. Les informations contenues dans le présent rapport de gestion sont en date du 22 septembre 2017, la date à laquelle le conseil a approuvé les états financiers, suivant la recommandation du comité d'audit. Toutes les valeurs monétaires figurant dans le présent rapport sont exprimées en dollars canadiens, la monnaie fonctionnelle et de présentation de la Société, sauf indication contraire. Le présent rapport de gestion renferme des énoncés prospectifs et devrait être lu en tenant compte des facteurs de risque décrits à la section intitulée « Mise en garde concernant les énoncés prospectifs ».*

---

### Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Description de l'entreprise                           | 3  |
| Faits saillants                                       | 4  |
| District minier de Rouyn-Noranda                      | 5  |
| Le projet Horne 5                                     | 6  |
| Événements postérieurs à la date du bilan             | 9  |
| Exploration – Secteur du complexe de la mine Horne    | 9  |
| Exploration – Autres activités régionales             | 10 |
| Perspectives  | 12 |
| Principales informations financières annuelles        | 12 |
| Résultats d'exploitation                              | 13 |
| Liquidité et capitaux propres                         | 13 |
| Description des transactions de financement           | 14 |
| Développement corporatif                              | 16 |
| Information trimestrielle                             | 17 |
| Résultats du quatrième trimestre                      | 18 |
| Transactions entre parties liées                      | 18 |
| Gestion du capital                                    | 19 |
| Obligations contractuelles et engagements             | 19 |
| Arrangements hors bilan                               | 20 |
| Données sur les actions en circulation                | 20 |
| Facteurs de risque                                    | 20 |
| Risques financiers                                    | 25 |
| Contrôles de divulgation de l'information à l'interne | 25 |
| Base d'établissement des états financiers             | 26 |
| Estimations et jugements comptables critiques         | 26 |
| Instruments financiers                                | 26 |
| Renseignements additionnels                           | 26 |
| Mise en garde concernant les énoncés prospectifs      | 26 |
| Informations sur la Société                           | 28 |

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### Description de l'entreprise

Falco est une société à l'étape de l'exploration et de l'évaluation qui se consacre à l'acquisition et à l'exploration de propriétés minières au Canada. Elle concentre présentement ses activités sur l'exploration et l'évaluation de ses propriétés minières situées dans le district de Rouyn-Noranda au Québec, à la recherche de métaux de base et précieux, principalement sur son projet du gîte polymétallique Horne 5, entièrement détenu par la Société (le « gîte Horne 5 » ou le « projet Horne 5 »).

Falco est inscrite à la Bourse de croissance TSX (« TSX-V ») sous le symbole « FPC ». La Société est l'un des principaux détenteurs de titres miniers dans la province de Québec, avec un vaste portefeuille de propriétés dans la Ceinture de roches vertes de l'Abitibi. Falco détient approximativement 68 600 hectares de terrains dans le camp minier de Rouyn-Noranda (« le camp minier »), incluant treize anciens sites miniers aurifères et de métaux de base.

La Société a été initialement constituée en vertu du *Business Corporations Act* de la Colombie-Britannique le 16 mars 2010. Le 12 juin 2015, la Société a été prorogée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. L'adresse du siège social de la Société est le 1100 avenue des Canadiens-de-Montréal, bureau 300, Montréal, Québec, Canada. Au 30 juin 2017, Redevances Aurifères Osisko Ltée (« Osisko »), un actionnaire qui exerce une influence notable sur la Société et donc une partie liée, détenait un intérêt de 13.3% dans Falco.

La propriété principale de Falco est le projet Horne 5 situé dans le complexe de la mine Horne, hôte de plusieurs anciennes mines d'or et de métaux de base, y compris la mine Horne, la plus importante du camp minier qui fut exploitée par Noranda inc. de 1927 à 1976. La mine Horne a produit environ 11,6 millions d'onces d'or et 2,5 milliards de livres de cuivre. Glencore Canada Corporation (« Glencore Canada ») détient une redevance de 2 % sur les revenus nets de fonderie (« *net smelter return* » ou « NSR ») sur tous les métaux produits du projet Horne 5, ainsi qu'un droit de premier refus en ce qui a trait à l'achat ou à l'usinage à forfait de toute portion ou de la totalité des concentrés ou autres produits minéraux.

Pour de plus amples détails à propos du projet Horne 5, il y a lieu de consulter le rapport technique préparé conformément au Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers (le « Règlement 43-101 ») daté du 26 septembre 2016 et intitulé « *Technical Report and Mineral Resource Estimate for the Horne 5 Deposit* » (le « rapport technique ») et le rapport technique préparé conformément au Règlement 43-101 daté du 28 avril 2016 et intitulé « *Preliminary Economic Assessment of the Horne 5 Project* » (l'« EEP »), tous deux disponibles sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

Claude Bernier, directeur de l'exploration (géo., ing.), est la personne qualifiée au sens du Règlement 43-101 qui a révisé et vérifié le contenu technique du présent rapport de gestion.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

### Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

#### Faits saillants

- En septembre 2016, Falco a annoncé que Glencore Canada avait choisi de ne pas exercer son droit de rachat, de telle sorte que Falco conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5.
- En octobre 2016, Falco a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales sur le projet Horne 5, avec une augmentation importante des ressources en équivalent en or.
  - Ressources mesurées de 736 000 onces d'équivalent en or (« oz Éq.Au »), incluant 475 410 onces d'or (« oz Au »), comprises dans 9,4 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,45 grammes par tonne (« g/t ») Éq.Au (1,58 g/t d'or (« Au »); 16,33 g/t d'argent (« Ag »); 0,18 % de cuivre (« Cu »); 0,81 % de zinc (« Zn »);
  - Ressources indiquées de 6 336 000 oz Éq.Au, incluant 4 088 383 oz Au, comprises dans 81,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,41 g/t Éq.Au (1,56 g/t Au; 14,19 g/t Ag; 0,18 % Cu; 0,86 % Zn);
  - Ressources présumées de 1 710 000 oz Éq.Au, incluant 1 053 061 oz Au, comprises dans 22,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,39 g/t Éq.Au (1,47 g/t Au; 22,98 g/t Ag; 0,2 % Cu; 0,68 % Zn).
- En novembre 2016, Falco a clôturé un financement public par voie de prise ferme (le « financement public ») avec un syndicat de preneurs fermes pour un produit brut de 36,4 millions de dollars, incluant 10,6 millions de dollars en actions accréditives.
- En janvier 2017, la Société a clôturé un placement privé sans l'entremise d'un courtier avec trois investisseurs stratégiques québécois, à savoir Ressources Québec inc., agissant à titre de mandataire pour le gouvernement du Québec, Capital Croissance PME II, s.e.c. et SIDEX, s.e.c., pour un produit brut global de 10,8 millions de dollars (le « placement privé »).
- En février 2017, la Société a annoncé le début d'un programme de forage d'exploration de 40 000 mètres sur son portefeuille de propriétés couvrant une superficie de 668 kilomètres carrés autour du projet Horne 5.
- En mars et en mai 2017, Falco a annoncé les nominations suivantes :
  - Bryan A. Coates, président d'Osisko, s'est joint au conseil et présidera un nouveau comité des finances du conseil ;
  - Hélène Cartier, qui occupait alors un poste d'administratrice sur le conseil, s'est jointe à la Société à titre de vice-présidente, environnement et développement durable et a démissionné du conseil lorsqu'un nouvel administrateur a été nommé ;
  - Chantal Sorel, directrice générale, Capital chez SNC-Lavalin, s'est jointe au conseil ;
  - François Vézina s'est joint à la Société à titre de vice-président, services techniques ; et
  - Christian Laroche s'est joint à la Société à titre de vice-président, métallurgie.
- Le 24 mars 2017, Falco a conclu une entente exclusive avec ABB Canada, membre du Groupe ABB, pour la fourniture des systèmes de hissage pour son projet Horne 5 (l' « entente de hissage »).
- Le 7 juin 2017, la Société a clôturé un financement par voie de prise ferme au moyen d'un prospectus (le « financement ») dans le cadre duquel Falco a amassé un produit brut de 28,8 millions de dollars.
- Le 27 juin 2017, la Société a clôturé une facilité de crédit renouvelable de 5,0 millions de dollars (la « facilité de crédit ») avec la Banque Nationale du Canada (le « prêteur »), laquelle sera garantie par une hypothèque en faveur du prêteur sur un compte de dépôt en garantie maintenu par la Société.

#### Faits saillants – Postérieurs au 30 juin 2017

- Le 12 septembre 2017, la Société a conclu la signature d'un protocole d'entente (le « protocole ») avec la Commission scolaire de Rouyn-Noranda (la « Commission scolaire ») concernant l'acquisition d'un immeuble (le « Pavillon Quémont ») situé sur le site du projet Horne 5. Les coûts de relocalisation et de construction sont estimés à 22,5 millions de dollars et les travaux débuteront à l'automne 2017, suite à la réception de différents permis et autorisations.

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

### District minier de Rouyn-Noranda

La Société détient un intérêt de 100 % dans des claims couvrant une superficie d'environ 668 kilomètres carrés dans le camp minier historique de Rouyn-Noranda. La direction considère que ceci représente 70 % de la superficie totale du district minier. Le portefeuille de la Société comprend treize anciens sites miniers aurifères et de métaux de base. En tant que camp minier établi dans la province de Québec, il possède les installations (électricité, rail, l'eau, etc.) requises pour l'exploration et le développement minier.

Rouyn-Noranda possède un long historique en matière d'exploration et d'exploitation minière. Depuis la découverte du gisement de la mine Horne dans les années 1920, le secteur a été l'hôte de plus de 50 anciennes mines, soit 20 mines de métaux de base et 30 mines d'or. Un certain nombre des gisements de cuivre-zinc de type de sulfures massifs volcanogènes (« SMV ») du camp minier ont des teneurs en or bien au-delà de celles associées aux gisements de SMV typiques. Ces gisements ainsi que les gisements de type « veines mésothermales » comptent plus de 19 millions d'onces d'or produites historiquement pour l'ensemble du camp.

En plus de l'acquisition des titres miniers dans le camp minier, la Société a acquis l'importante banque de données accumulées par Glencore Canada et ses prédécesseurs, comprenant des modèles numérisés détaillés en 3D (logiciel GOCAD) de la géologie du secteur, des installations minières, des données géophysiques et lithogéochimiques ainsi que les résultats de plus de quatre millions de mètres de forage en surface et sous terre. La Société poursuit l'analyse de cet ensemble de données en vue d'identifier des cibles d'exploration. Elle procède également à la définition et à l'élaboration sélective de modèles géologiques pour les cibles prioritaires.

La Société a engagé les dépenses suivantes sur ses actifs d'exploration et d'évaluation au cours des exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016. Les états financiers présentent une ventilation détaillée des coûts engagés sur chacun des projets pour l'exercice terminé le 30 juin 2016.

|                                  | Exercice terminé le 30 juin      |                                 |                                       |            |            |
|----------------------------------|----------------------------------|---------------------------------|---------------------------------------|------------|------------|
|                                  |                                  |                                 |                                       | 2017       | 2016       |
|                                  | Projet<br>Horne 5 <sup>(i)</sup> | Camp<br>Central <sup>(ii)</sup> | Autres<br>propriétés <sup>(iii)</sup> | Total      | Total      |
|                                  | \$                               | \$                              | \$                                    | \$         | \$         |
| Solde au début de l'exercice     | 19 088 265                       | 1 662 899                       | 3 727 699                             | 24 478 863 | 14 431 059 |
| Rémunération                     | 327 409                          | 209 561                         | 96 277                                | 633 247    | 484 606    |
| Forage et compilation de données | 2 230 356                        | 1 216 759                       | 1 242 817                             | 4 689 932  | 4 976 107  |
| Géologie                         | 6 367                            | 679                             | 148 162                               | 155 208    | 344 216    |
| Géophysique                      | 14 109                           | 49 145                          | 325 624                               | 388 878    | 304 386    |
| Métallurgie                      | 84 321                           | -                               | -                                     | 84 321     | 927 507    |
| Environnement                    | 101 215                          | 454 015                         | 1 002                                 | 556 232    | 205 570    |
| Ingénierie minière               | 174 938                          | -                               | -                                     | 174 938    | 441 515    |
| Études techniques                | 11 660                           | -                               | -                                     | 11 660     | 734 115    |
| Études de faisabilité            | 9 894 042                        | -                               | -                                     | 9 894 042  | 914 632    |
| Étude d'impact environnemental   | 914 905                          | -                               | -                                     | 914 905    | 190 626    |
| Hydrologie                       | -                                | -                               | -                                     | -          | 164 461    |
| Administration et autres         | 693 237                          | 206 235                         | 163 557                               | 1 063 029  | 602 951    |
| Total des dépenses               | 14 452 559                       | 2 136 394                       | 1 977 439                             | 18 566 392 | 10 290 692 |
| Crédits d'impôt remboursables    | (551 561)                        | (184 957)                       | (110 391)                             | (846 909)  | (138 816)  |
| Total, net des crédits d'impôt   | 13 900 998                       | 1 951 437                       | 1 867 048                             | 17 719 483 | 10 151 876 |
| Radiations <sup>(iv)</sup>       | -                                | -                               | (53 894)                              | (53 894)   | (104 072)  |
| Solde à la fin de l'exercice     | 32 989 263                       | 3 614 336                       | 5 540 853                             | 42 144 452 | 24 478 863 |

(i) Comprend les coûts d'acquisition historiques de 6 496 194 \$ en lien avec l'acquisition des droits d'exploration et/ou des claims.

(ii) Le Camp Central est situé au nord du projet Horne 5. Il couvre une superficie d'environ 289 kilomètres carrés et englobe plusieurs anciennes mines d'or et de métaux de base.

(iii) Y compris les propriétés du Camp Noranda.

(iv) Au cours des exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016, la Société a radié 100 % des coûts capitalisés historiques se rapportant à des secteurs déterminés, soit parce que la Société ne prévoyait pas le renouvellement de ces claims, soit parce que la Société a décidé d'y cesser les activités d'exploration et d'évaluation.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### Glencore Canada

En vertu des conditions d'une entente d'acquisition datée du 28 mars 2011 assignée à la Société en septembre 2012 (l'« entente »), Glencore Canada a conservé un droit de rachat d'un intérêt de 65 % sur tout gisement de métaux de base contenant plus de 350 000 tonnes d'équivalent en cuivre et pour lequel la valeur *in situ* des autres métaux est moins de trois fois supérieure à la valeur *in situ* de tous les métaux de base (les « ressources limites »).

Les obligations de Falco envers Glencore Canada, conformément à l'entente, incluant en ce qui a trait au droit de rachat, au droit de redevance et à l'option d'approvisionnement (décrits ci-dessous), ainsi que le paiement de tout dommage causé par Falco, sont garanties par un acte d'hypothèque pour un montant maximal de 120,0 millions de dollars.

La mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet Horne 5 annoncée en mai 2016 constituait des ressources limites. Le 6 septembre 2016, Falco a annoncé qu'elle conservait sa pleine participation dans le projet Horne 5 puisque Glencore Canada a choisi de ne pas exercer son droit de rachat. Glencore Canada conserve une redevance de 2 % NSR sur tous les métaux produits, ainsi qu'un droit de premier refus en ce qui a trait à l'achat ou à l'usinage à forfait de toute portion ou de la totalité des concentrés ou autres produits minéraux.

### **Le projet Horne 5**

Le gîte Horne 5 se trouve immédiatement en dessous de l'ancienne mine Horne, qui fût exploitée par Noranda inc. de 1927 à 1976, avec une production d'environ 2,5 milliards de livres de cuivre et 11,6 millions d'onces d'or.

### L'estimation des ressources minérales

Le 3 octobre 2016, Falco a publié une mise à jour de l'estimation des ressources minérales pour le projet Horne 5 conformément au Règlement 43-101. Les faits saillants, en considérant un seuil de coupure NSR de 55 \$ par tonne, sont comme suit :

- Ressources mesurées de 736 000 oz Éq.Au, incluant 475 410 oz Au comprises dans 9,4 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,45 g/t Éq.Au (1,58 g/t Au; 16,33 g/t Ag; 0,18 % Cu; 0,81 % Zn);
- Ressources indiquées de 6 336 000 oz Éq.Au, incluant 4 088 383 oz Au, comprises dans 81,7 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,41 g/t Éq.Au (1,56 g/t Au; 14,19 g/t Ag; 0,18 % Cu; 0,86 % Zn);
- Ressources présumées de 1 710 000 oz Éq.Au, incluant 1 053 061 oz Au, comprises dans 22,3 millions de tonnes à une teneur moyenne de 2,39 g/t Éq.Au (1,47 g/t Au; 22,98 g/t Ag; 0,2 % Cu; 0,68 % Zn).

L'estimation des ressources inclut et combine désormais la base de données historiques nouvellement consolidée des échantillonnages en rainure sous terre et de nouveaux paramètres économiques reliés à l'EEP récemment publiée par la Société, y compris une baisse du seuil de coupure NSR, des résultats supplémentaires du forage en 2016 et la révision des prévisions des prix des métaux. Les nouvelles ressources mesurées, indiquées et présumées ont été mises à jour pour le gîte Horne 5 qui contient maintenant six zones à haute teneur.

La mise à jour de l'estimation des ressources établit les fondements nécessaires à la finalisation d'une étude de faisabilité (l'« étude de faisabilité ») durant les prochains mois. Cette mise à jour a été entreprise afin de supporter les travaux relatifs à la faisabilité du projet Horne 5 et afin de convertir une partie des ressources minérales indiquées en ressources minérales mesurées, grâce à l'ajout de 14 799 échantillons dans l'estimation des ressources minérales, ces derniers étant issus de la base de données historiques nouvellement consolidée des échantillonnages en rainure sous terre.

### Activités d'exploration Horne 5

En 2016, dans le cadre de la campagne d'exploration de 18 000 mètres (la « campagne 2016 »), la Société a complété un programme de forage de 3 415 mètres sur la lentille Horne 5 pour des essais métallurgiques supplémentaires. Les trous H5-16-17, 18 et 07D ont été complétés dans l'enveloppe du gîte Horne 5 existante pour tester les zones spécifiques du gîte Horne 5 afin d'accroître la compréhension géologique et métallurgique du gîte Horne 5. Les points saillants des nouveaux forages comprennent 43,2 mètres à 2,73 g/t Éq.Au dans le trou de forage H5-16-17 et 177,2 mètres à 1,71 g/t Éq.Au dans le trou de forage H5-16-18. Les détails des résultats sont décrits dans le communiqué de presse daté du 13 septembre 2016, déposé sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### Évaluation économique préliminaire

Le 9 mai 2016, Falco a annoncé les résultats de l'EEP du projet aurifère Horne 5, étude préparée conformément au Règlement 43-101. L'EEP indique que le projet Horne 5 correspond à un projet d'exploitation minière sous terre robuste et à forte marge, avec des paramètres économiques intéressants dans le contexte actuel du prix de l'or.

Considérant un prix de l'or à 1 250 \$ US/oz et un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,75 \$ US, l'étude révèle que le projet Horne 5 pourrait générer une valeur actuelle nette (« VAN ») après impôt (à un taux d'actualisation de 5 %) de 667 millions de dollars et un taux de rendement interne (« TRI ») de 16,0 %. Considérant ce scénario, la mine pourrait devenir le prochain producteur d'or en importance au Québec, avec un profil de production atteignant en moyenne 236 000 onces par an pour la durée de vie de la mine, avec des coûts de maintien au comptant tout compris de 427 \$ US/oz, net des crédits pour les sous-produits, et un coût tout compris (coûts en immobilisations et coûts d'exploitation) de 660 \$ US/oz. Falco a entrepris l'étude de faisabilité du projet Horne 5, laquelle devrait être terminée durant les prochains mois. L'étude d'impact sur l'environnement (l'« EIE »), entreprise par WSP Global inc., est attendue au dernier trimestre de l'année civile 2017.

L'EEP envisage une mine souterraine d'une durée de vie d'approximativement 12 ans, ciblant 63,8 millions de tonnes de matériau constitué de sulfures massifs à semi-massifs d'origine volcanique à une teneur moyenne après dilution de 2,60 g/t Éq.Au ou de 4,8 millions d'onces d'Éq.Au (1,6 g/t Au, 15,5 g/t Ag, 0,19 % Cu et 0,85 % Zn). L'EEP comprend des installations de concassage souterraines, puis des installations plus conventionnelles de concassage et de broyage semi-autogène et à boulets en surface d'une capacité de 15 000 tonnes par jour ainsi que trois circuits de flottation sélective pour la récupération des concentrés de cuivre, de zinc et de pyrite. Le concentré de pyrite, ainsi que les résidus pyriteux de la flottation, serait par la suite rebroyé et lixivié dans des circuits par charbon activé distincts. L'usine permettrait à Falco de produire 3 051 000 onces d'or sur la durée de vie de la mine. L'EEP souligne également plusieurs possibilités d'amélioration des paramètres économiques (voir ci-dessous) puisque les ressources actuelles sont ouvertes vers l'ouest et en profondeur. Plusieurs cibles non vérifiées restent à évaluer et Falco anticipe que des ressources additionnelles pourraient être définies à court terme lors de notre programme de forage en cours. La réalisation du projet aurait un impact majeur dans la région de l'Abitibi-Témiscamingue, avec un produit brut de plus de 6,8 milliards de dollars et la création de 525 emplois permanents et bien rémunérés.

Les faits saillants de l'EEP sont présentés ci-dessous (les valeurs monétaires sont exprimées en dollars canadiens, à moins d'indication contraire; le scénario de base considère un prix de l'or de 1 250 \$ US par once, un prix pour l'argent de 17 \$ US par once, un prix pour le cuivre de 2,85 \$ US par livre, un prix pour le zinc de 1,00 \$ US par livre et un taux de change de 1,00 \$ CA = 0,75 \$ US) :

- VAN de 1 131 M\$ à un taux d'actualisation de 5 % et un TRI de 20,0 % avant impôts et droits miniers;
- VAN de 667 M\$ à un taux d'actualisation de 5 % et un TRI de 16,0 % après impôts et droits miniers;
- Durée de vie de la mine de 12 ans, avec une production annuelle maximum de 274 000 onces et une production annuelle moyenne sur la durée de vie de la mine de 236 000 onces d'or;
- Récupération de l'or payable nette de 86,8 %;
- 3 051 000 onces d'or produites à une teneur moyenne après dilution de 1,60 g/t Au, sur la durée de vie de la mine;
- 2 903 000 onces d'or payable, sur la durée de vie de la mine;
- 807 millions de livres de zinc payable, sur la durée de vie de la mine;
- 194 millions de livres de cuivre payable, sur la durée de vie de la mine;
- 23,8 millions d'onces d'argent payable, sur la durée de vie de la mine;
- Coûts de maintien tout compris de 427 \$ US/oz net des crédits pour les sous-produits (incluant les redevances) sur la durée de vie de la mine, générant une marge d'exploitation de 823 \$ US/oz ou de 66 %;
- Coût tout compris (coûts en immobilisations et coûts d'exploitation) estimé à 660 \$ US par once d'or payable;
- Coûts en immobilisations initiales de 905,2 M\$ (incluant des éventualités de 60 M\$);
- Intégration des installations minières antérieures existantes sous terre;
- Période de recouvrement de 3,8 ans avant impôt et de 4,1 ans après impôt;
- Produit brut de 6,8 milliards de dollars et flux de trésorerie d'exploitation de 2,6 milliards de dollars;
- Mise en service à la fin de l'année civile 2020;
- Pleine capacité de production au début de l'année civile 2021.

La possibilité d'accroître les ressources du projet Horne 5 est élevée puisque le gîte est ouvert vers l'ouest et en profondeur et que Falco détient d'autres titres miniers autour du projet Horne 5, y compris des cibles qui doivent encore être testées.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### Installations

En novembre 2015, Falco a annoncé qu'elle avait procédé à une évaluation exhaustive, et estimé que d'importantes économies d'argent (coûts en immobilisations) et de temps seraient réalisées (coûts directs et indirects) en utilisant les installations existantes de la mine Horne. L'évaluation préliminaire des installations existantes de la mine Horne suggérerait que la Société serait en mesure d'utiliser le puits Quémont n° 2 comme puits de production et possiblement certains des puits de la mine Horne comme cheminées de ventilation. Le puits Quémont n° 2 devra subir certaines modifications afin de satisfaire aux normes de production actuelles, mais il n'aura pas à être élargi afin d'accueillir de plus larges bennes. Les chantiers historiques situés dans la portion supérieure du gîte pourront servir d'espaces pour entreposer du matériau stérile et des résidus miniers. Ces espaces permettront à la Société de réduire les impacts en surface et de gérer les résidus de manière efficace.

### Dénoyage du puits Quémont n° 2

Une procédure de traitement de l'eau a été planifiée en prévision du dénoyage du puits Quémont n° 2 actuellement noyé. Une neutralisation sera requise afin d'atteindre la limite inférieure de pH exigé en vertu de la Directive 019 du Québec. Toutefois, la Société et ses consultants croient que la neutralisation sera possible en ayant recours à des méthodes de traitement éprouvées pour l'élimination du fer et du zinc.

En mars 2016, Falco a annoncé que le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a octroyé à la Société deux permis afin de procéder au dénoyage du puits Quémont n° 2. Ces permis autorisent la Société à dénoyer le puits Quémont n° 2 jusqu'à un maximum de 100 mètres.

Le dénoyage initial devrait commencer au cours du premier semestre 2018 et devrait s'échelonner sur une période de 24 mois.

### Étude de faisabilité et étude d'impact sur l'environnement

En juin 2016, Falco a entrepris l'étude de faisabilité, laquelle sera complétée au cours des prochains mois, et l'EIE, laquelle devrait être complétée au cours du quatrième trimestre de l'année 2017. L'avenir du projet Horne 5 dépend grandement des résultats de ces études.

### Systèmes de hissage

Le 24 mars 2017, la Société a conclu l'entente de hissage, pour assurer l'ingénierie, l'approvisionnement, la livraison, et les services reliés à la performance et à l'installation des systèmes de hissage pour son projet Horne 5. Les systèmes de hissage comprendront un treuil de production, un treuil auxiliaire et un treuil de service. Le nouveau treuil de production à friction d'un diamètre de 6,5 mètres permettra une charge utile du skip de 39 400 kg. Le treuil de service aura un diamètre de 5,5 mètres et sera équipé d'une cage à deux étages d'une capacité de 2 x 50 personnes, ou d'une charge utile de 15 000 kg. Le treuil auxiliaire aura un diamètre de 3,1 mètres et sera équipé d'une cage à deux étages d'une capacité de 2 x 5 personnes, ou d'une charge utile de 1 250 kg. La livraison et l'installation des treuils de service et auxiliaire est prévue en 2018. La valeur du contrat est estimée à environ 28,0 millions de dollars dont 4,1 millions de dollars étaient engagés et 3,1 millions de dollars étaient payés au 30 juin 2017.

### Ententes sur les droits de surface

En septembre 2014, la Société a conclu une entente avec la ville de Rouyn-Noranda, visant à acquérir les droits de surface pour les terrains à 500 mètres au nord du gîte Horne 5 et immédiatement adjacents à la fonderie Horne. Cette entente procure à la Société l'option d'acquérir, sur une période de cinq ans, d'autres terrains dans le secteur du complexe de la mine Horne. Le 29 juin 2017, la Société a exercé l'option pour un prix d'acquisition total de 2,9 millions de dollars, dont un dépôt non remboursable de 1,0 millions de dollars a été déjà versé. Le solde de 1,9 millions de dollars devra être versé en deux paiements. Le premier versement de \$1,0 millions de dollars devra être versé d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le dernier versement de 0,9 millions de dollars devra être versé d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

En janvier 2017, la Société a conclu une entente d'option avec une tierce partie visant l'acquisition de terrains et de bâtiments adjacents au projet Horne 5. Le prix d'acquisition totalise 5,4 millions de dollars, incluant un dépôt non remboursable de 0,1 million de dollars versé à la signature de cette entente d'option. La Société a exercé l'option le 5 juillet 2017 et a versé un montant de 2,6 millions de dollars. Le solde devra être versé en 2018.



---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

En mai 2017, la Société a conclu une entente d'option avec une tierce partie visant l'acquisition de terrains et de bâtiments adjacents au projet Horne 5. Le prix d'acquisition totalise 0,7 million de dollars, incluant un dépôt non remboursable de 0,3 million de dollars versé à la signature de cette entente d'option. Le solde devra être versé d'ici le 31 janvier 2018 si la Société décide d'exercer l'option.

### Événements postérieurs à la date du bilan

Le 12 septembre 2017, la Société a conclu la signature du protocole avec la Commission scolaire concernant l'acquisition du Pavillon Quémont. Cette acquisition est l'une des étapes essentielles et préalables à la phase de dénoyage et de mise en valeur du projet Horne 5.

Le Conseil des commissaires de la Commission scolaire de Rouyn-Noranda et le conseil d'administration de Falco ont approuvé le protocole d'entente concernant le programme de relocalisation (le « programme ») de toutes les activités du Pavillon Quémont. Le protocole confirme que Falco deviendra propriétaire du Pavillon Quémont à la livraison du programme.

Selon le programme, les activités de formation et d'intégration au marché du travail du Pavillon Quémont seront bientôt intégrées au Complexe La Source-Polymétier (le « Complexe »). Falco financera et réalisera entièrement l'agrandissement du Complexe afin d'accueillir ces nouvelles activités.

Les coûts de relocalisation et de construction sont estimés à 22,5 millions de dollars et les travaux débuteront à l'automne 2017, suite à la réception de différents permis et autorisations.

### Exploration – Secteur du complexe de la mine Horne

En plus des travaux sur le gîte Horne 5, la Société continue d'intégrer d'autres données historiques dans le modèle numérique pour le secteur entourant le gîte Horne 5, connu sous le nom de « complexe de la mine Horne ». Ce complexe comprend les secteurs immédiatement adjacents aux anciennes mines Horne, Remnor, Quémont, Joliette et Chadbourne ainsi que des cibles d'exploration dans le secteur de Horne, y compris Horne Ouest, la zone AA, la zone AM, la zone C, la zone R et Gatehouse.

La compilation des données a permis de mettre à jour 6 600 forages historiques supplémentaires (460 000 mètres de forage historique) dans le secteur du complexe de la mine Horne. Bon nombre de ceux-ci ont été forés dans des secteurs qui n'ont pas été l'objet d'exploitation, y compris des secteurs adjacents au gîte Horne 5. La compilation et la numérisation de ces trous de forage ont permis d'accroître la portée du modèle exclusif de Horne et d'identifier de nouvelles cibles d'exploration à proximité du gîte Horne 5.

Le 20 février 2017, Falco a annoncé le lancement d'une campagne de forage d'exploration régionale de 40 000 mètres, au Camp Central et au ouest du complexe de la mine Horne (la « campagne 2017 »), avec un budget alloué de 10,0 millions de dollars, qui sera complété d'ici le 31 décembre 2017. La campagne 2017 ciblera des secteurs différents, dans le but de découvrir de nouvelles minéralisations dans le camp minier.

#### Camp Central

Les propriétés du camp central (le « Camp Central ») représentent un tiers des titres miniers détenus par Falco, couvrent une superficie d'environ 289 kilomètres carrés et sont situées dans la partie centre-sud du portefeuille de propriétés de Falco (au nord du projet Horne 5). Le Camp Central couvre approximativement 90 % du camp minier historique et englobe plusieurs gisements de métaux de base de SMV qui ont déjà été en production. Ce secteur, qui compte plusieurs anciennes mines (dont Horne, Quémont, Waite-Amulet, Norbec) et des horizons métallogéniques bien connus, présente un potentiel de faire de nouvelles découvertes de minéralisation. Les premières découvertes de SMV ont eu lieu dans les années 1920, et la plus récente, à West Ansil, a eu lieu en 2005.

Au Camp Central, la campagne 2017 comprendra environ 26 000 mètres de forage et vise à mettre à jour le modèle géologique 3D du Camp Noranda avec une revue systématique et des tests de cibles d'exploration existantes. Au 22 septembre 2017, 14 200 mètres avaient été forés et plusieurs autres cibles de forage avaient été identifiées et seront testées d'ici la fin de la campagne 2017. En outre, une compilation de données historiques dans et autour des anciennes mines productrices sera menée, en examinant les ressources historiques et les résultats de forage afin de mieux identifier de nouvelles opportunités et de générer de nouvelles cibles.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### Cible – extension ouest de Horne 5

Dans le cadre de la campagne 2016, la Société a complété un programme de forage de 10 325 mètres pour vérifier un secteur qui n'avait jamais été ciblé auparavant, situé entre la limite ouest du gîte Horne 5 et la faille de Horne Creek (l'« extension ouest de Horne 5 »).

Les résultats positifs obtenus lors du premier forage (H5-16-17A) ont confirmé la présence de teneurs et d'épaisseurs notables. Parmi les résultats, il convient de souligner 12,4 mètres à une teneur de 5,14 g/t Éq.Au.

Six trous additionnels ont été réalisés et analysés sur l'extension ouest de Horne 5. Le trou H5-16-09-E a intersecté la zone minéralisée à la profondeur attendue tandis que les trous H5-16-09-D, 09F, 17C, 19 et 23 ont confirmé un déplacement possible de la minéralisation vers le sud. La minéralisation correspond à 3 à 15 % de pyrite disséminée et des veinules avec peu de chalcopryrite et de sphalérite dans des rhyolites altérées et des tufs à lapilli felsiques.

Pour le forage H5-16-09D, la zone minéralisée, attendue à environ 1 250 mètres, n'a pas été recoupée, mais des structures subparallèles au trou (NE-SO) ont été observées. Planifié initialement pour 1 300 mètres, le trou a été poursuivi dans l'espoir de recouper la zone en profondeur et aussi afin de tester le bloc felsique de Horne. La minéralisation a été recoupée à 1 647 mètres. La minéralisation semble avoir été déplacée sur environ 200 mètres vers le sud.

Le trou H5-16-19, ciblant la partie supérieure de l'extension ouest de Horne 5, s'est terminé à 1 416 mètres. La minéralisation, correspondant à l'extension ouest de Horne 5, devait être recoupée aux alentours de 980 mètres, mais aucune zone significative n'a été observée. Toutefois, 5 à 15 % de pyrite disséminée et des veinules ont été observées de 1 307 mètres à 1 340 mètres. Un déplacement de la minéralisation vers le sud est possible, comme celui observé pour le trou H5-16-09D.

Le même modèle s'est produit dans les trous H5-16-09-F, 17-C et 23 où le plan minéralisé a été intersecté vers le sud. Les détails concernant les résultats de forage sont présentés dans les communiqués de presse du 13 septembre 2016 et du 31 octobre 2016, tous deux déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Cible – extension de Quémont

Dans le cadre de la campagne 2016, la Société a complété un programme de forage de 5 065 mètres sur la cible de l'extension de Quémont. Ce programme ciblait le prolongement vers l'ouest, selon la plongée, du gisement de l'ancienne mine Quémont, où plus de 3,2 millions d'onces d'or ont été produites de 1949 à 1971 (15,4 millions de tonnes à 6,5 g/t Au, 2,4 % Zn, 1,3 % Cu et 30,8 g/t Ag).

Le trou H5-16-07D, ciblant la zone minéralisée H5, a recoupé le corridor de Quémont à environ 1 000 mètres sous la surface. La zone minéralisée se trouve dans le prolongement vers l'ouest, selon la plongée, du puits Quémont. Une rhyodacite moyennement chloritisée et silicifiée contenant 2 % de pyrite-chalcopryrite a été observée. Une zone minéralisée a été recoupée entre 1 171 mètres et 1 181 mètres, titrant 10,02 g/t Éq.Au, incluant 9,31 g/t Au sur 10 mètres. Par après, le trou a été prolongé dans le but de recouper l'ensemble des minéralisations de Horne 5.

Les détails concernant le trou H5-16-07D sont présentés dans le communiqué de presse du 31 octobre 2016, déposé sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### **Exploration – Autres activités régionales**

Dans le cadre de la campagne 2016, la Société a continué d'être active dans le camp minier avec la finalisation d'un programme d'exploration diversifié, incluant de la prospection, des tranchées, de l'échantillonnage, de la cartographie, des levés géophysiques en surface et du forage. Le forage a eu lieu sur quatre différentes propriétés situées dans un rayon de 25 kilomètres autour de la ville de Rouyn-Noranda. La Société a réalisé cinq trous totalisant 1 904 mètres.

Dans le cadre de la campagne 2017, des travaux d'exploration visent à vérifier des cibles régionales sur les propriétés du Camp Noranda situées dans la partie centre-sud de la ceinture de roches vertes de l'Abitibi, qui fait partie de la Province structurale du Supérieur (le « Camp Noranda »). Le Camp Noranda s'agit d'un des plus grands camps miniers au Canada et à date, 23 gisements de sulfures massifs volcanogènes et 17 gisements aurifères y ont été découverts. À l'échelle régionale, le camp est associé au Groupe de Blake River et englobe le Camp Central en son centre. Les propriétés du Camp Noranda présentent un potentiel significatif pour différents styles de minéralisation (métaux précieux et métaux de base). Les gisements les plus importants sont : les SMV (Cu-Zn-Au-Ag) comme

## RESSOURCES FALCO LTÉE

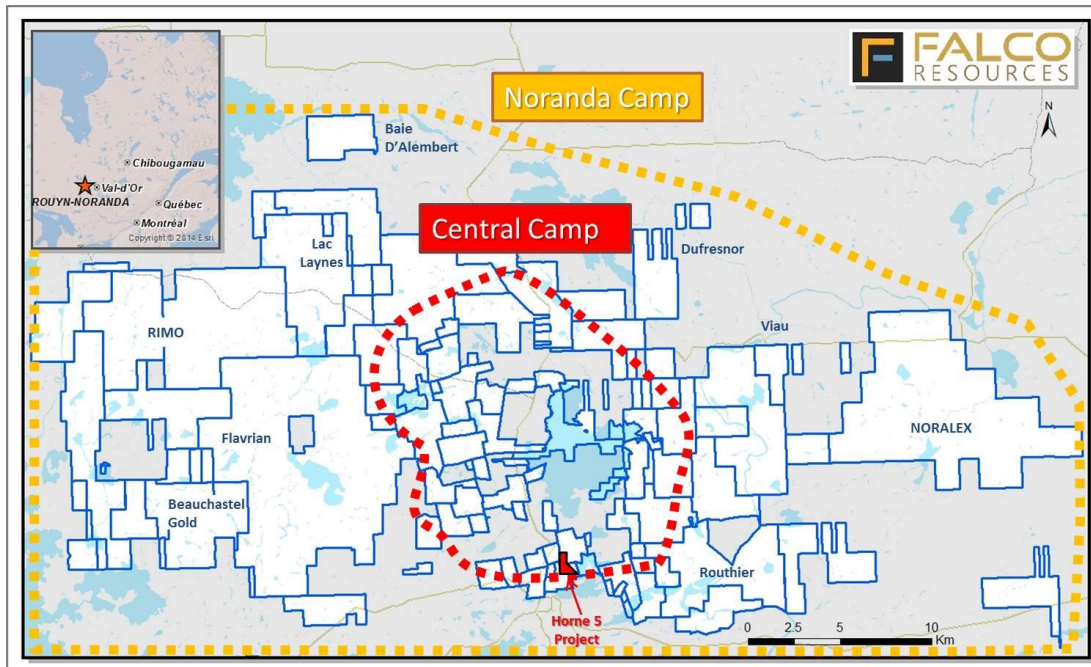
Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

Horne, Quémont, Ansil, et les gisements mésothermaux épigénétiques d'Au-Ag comme Beauchemin, Donalda, Francoeur. Bien que plusieurs gisements de SMV polymétalliques aient été exploités par le passé au sein du Camp Noranda, le potentiel d'y découvrir de nouveaux gisements associés aux métaltectes connus et bien définis dans le camp n'est pas négligeable.

La campagne 2017 a pour but de réaliser 14 000 mètres de forage dans le Camp Noranda, incluant les cibles suivantes : Noralex, Flavrian et Viau. Au 22 septembre 2017, la Société avait réalisé 9 750 mètres de forage.

La figure ci-dessous présente une carte régionale du complexe de la mine Horne, du Camp Noranda et du Camp Central, ainsi que l'emplacement du projet Horne 5.



---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### Perspectives

#### Le projet Horne 5

Tel qu'indiqué ci-dessus, Falco a identifié les principales activités à réaliser pour faire avancer le projet que la Société prévoit entreprendre au cours des douze prochains mois sur le projet Horne 5, notamment :

1. Finaliser l'étude de faisabilité sur le projet Horne 5 au cours des prochains mois ;
2. Finaliser l'étude d'impact environnemental sur le projet Horne 5 au cours du quatrième trimestre de l'année 2017 ;
3. Entreprendre un programme de dénoyage des mines historiques entourant le gîte Horne 5 en préproduction durant le premier semestre de l'année 2018 ;
4. Débuter le programme de relocalisation visant certains bâtiments présentement situés sur ou autour du site du projet Horne 5 ;
5. Débuter le programme de travaux préliminaires et finaliser l'ingénierie détaillée en lien avec le chevalement et la salle des treuils.

Afin de réaliser les activités identifiées ci-dessus, la Société aura besoin de financement, lequel prendra probablement la forme d'une entente de flux et d'émissions de dettes et de titres de capitaux propres.

#### La campagne 2017

En date du 22 septembre 2017, la Société avait réalisé 60 % des 40 000 mètres de forage prévus dans le cadre de la campagne 2017. La Société prévoit terminer la campagne 2017 d'ici la fin du mois de novembre 2017.

### Principales informations financières annuelles

Un résumé de l'information financière annuelle sélectionnée pour les exercices terminés les 30 juin 2017, 2016 et 2015 est présenté ci-dessous :

|   | 2017        | 2016       | 2015       |
|---|-------------|------------|------------|
|   | \$          | \$         | \$         |
| Trésorerie et équivalents de trésorerie                                       | 53 395 140  | 9 389 505  | 4 834 866  |
| Fonds de roulement <sup>(i)</sup>   | 51 041 282  | 8 257 035  | 4 038 634  |
| Total de l'actif  | 107 852 979 | 35 875 415 | 21 343 225 |
| Total du passif financier non courant   | -           | -          | -          |
| Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation <sup>(ii)</sup> | 17 573 468  | 10 823 076 | 4 954 382  |
| Total des produits  | -           | -          | -          |
| Perte nette pour l'exercice   | 6 983 613   | 6 184 014  | 6 006 007  |
| Perte de base et diluée par action  | 0,05        | 0,06       | 0,07       |
| Dividende par action  | -           | -          | -          |

(i) Exclut le passif éventuellement payable (incluant les intérêts exigibles) et la prime différée sur les actions accréditives.

(ii) Inclut les paiements d'options sur les propriétés, sur la base des règlements, nets des crédits gouvernementaux reçus.

La trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que le fonds de roulement, ont augmenté en raison des financements réalisés au cours de ces périodes (incluant la levée d'options d'achat d'actions et de bons de souscription), en partie contrebalancés par les investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation et les dépenses d'exploitation.

Pour toutes les périodes, la perte nette pour l'exercice se compose principalement de dépenses d'exploitation (consultants et rémunération, honoraires professionnels, frais de déplacement et autre frais de bureau et administratifs) et de charges d'impôts sur le résultat différés.

L'augmentation de la perte nette pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 comparativement à 2016, est principalement attribuable à une augmentation des charges d'intérêt (0,7 million de dollars) découlant du prêt, tel que défini ci-dessus dans la section *Description des transactions de financement*, et des dépenses d'exploitation (1,4 million de dollars). Ces hausses sont en partie compensées par une diminution des charges d'impôts sur le résultat différés (1,1 million de dollars) d'une période à l'autre.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

L'augmentation de la perte nette pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 comparativement à 2015 était principalement le résultat de la comptabilisation de charges d'impôts différés (3,8 millions de dollars), qui avait été en partie compensée par une réduction des frais d'exploitation (3,4 millions de dollars) découlant principalement de la restructuration de l'équipe de direction d'une période à l'autre.

### Résultats d'exploitation

Falco a subi une perte nette de 7,0 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, comparativement à 6,2 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 juin 2016.

La perte d'exploitation pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 a augmenté de 1,4 million de dollars pour s'établir à 4,7 millions de dollars. L'augmentation de la perte d'exploitation reflète une augmentation de toutes les catégories de dépenses d'exploitation en raison de la croissance des activités de Falco et du nombre d'employés de la Société.

Les produits d'intérêt ont augmenté de 0,2 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, en raison d'un solde de liquidités plus élevé tout au long de la période. Les charges d'intérêt se sont élevées à 0,7 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 juin 2017, comparativement à 0,1 million de dollars à la période correspondante en 2016, en raison de la convention de prêt de 10,0 millions de dollars intervenue avec Osisko en mai 2016 (pour plus de détails, voir la section *Description des transactions de financement* ci-dessous).

Les autres produits se rapportent à la comptabilisation de la prime différée sur les actions accréditatives et sont de niveau comparable d'une période à l'autre, en raison de la poursuite des activités d'exploration et d'évaluation financées par le biais d'actions accréditatives.

Suivant le dépôt des résultats positifs de l'EEP sur le projet Horne 5, la Société a annoncé le lancement d'une étude de faisabilité sur le projet Horne 5 et l'intention de procéder au développement du projet Horne 5 si les résultats de l'étude de faisabilité recommandaient la construction d'une mine. En septembre 2016, Glencore Canada a choisi de ne pas exercer son droit de rachat sur le projet Horne 5. Par conséquent, la Société est tenue de comptabiliser un passif d'impôts différés relativement à l'impôt minier du Québec. La charge d'impôts sur le résultat différés pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 était de 2,8 millions de dollars, comparativement à 3,8 millions de dollars pour l'exercice terminé le 30 juin 2016.

### Liquidité et capitaux propres

Au 30 juin 2017, la Société disposait d'un fonds de roulement de 51,0 millions de dollars (excluant le passif éventuellement payable et la prime différée liée aux actions accréditatives), comparativement à 8,3 millions de dollars au 30 juin 2016 (excluant la prime différée liée aux actions accréditatives). La trésorerie s'élevait à 53,4 millions de dollars au 30 juin 2017, comparativement à 9,4 millions de dollars au 30 juin 2016.

L'augmentation de la trésorerie de la Société est principalement attribuable aux financements réalisés en novembre 2016, janvier 2017 et juin 2017, en partie contrebalancés par les investissements dans des actifs d'exploration et d'évaluation de 17,2 millions de dollars, les investissements en immobilisations corporelles de 5,3 millions de dollars et les activités d'exploitation qui ont nécessité des sorties de trésorerie de 5,4 millions de dollars (incluant les variations des éléments hors caisse du fonds de roulement).

Au 30 juin 2017, un solde de 7,8 millions de dollars devait être engagé pour des dépenses accréditatives d'ici le 31 décembre 2017. Compte tenu des programmes de travaux en cours et des liquidités disponibles, la Société s'attend à satisfaire à cette exigence.

Le développement continu de la Société est conditionnel à sa capacité de recueillir le financement adéquat à court et à long terme. La Société ne génère pas de liquidités et, par conséquent, un capital supplémentaire sera nécessaire pour poursuivre son développement à long terme et notamment le développement potentiel du projet Horne 5. La capacité de mobiliser des fonds supplémentaires peut se détériorer ou ce financement peut ne pas être disponible à des conditions favorables, en raison de conditions en dehors du contrôle de la Société, comme une incertitude persistante sur les marchés des capitaux et des marchés de matières premières à la baisse.

La direction est d'avis que la Société dispose de fonds suffisants pour payer ses dépenses générales et administratives courantes et pour honorer ses passifs, obligations et engagements existants pour les 12 prochains mois lorsqu'ils seront exigibles. Pour évaluer si l'hypothèse de continuité d'exploitation est appropriée, la direction tient compte de tous les renseignements disponibles concernant l'avenir, c'est-à-dire au moins les douze mois suivant la fin de la période de présentation de l'information, sans toutefois s'y limiter. La capacité de la Société de poursuivre

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

ses activités futures au-delà du 30 juin 2018, de financer ses dépenses d'exploration et d'évaluation ainsi que ses activités de développement potentielles pour le gîte Horne 5 dépend de la capacité de la direction à obtenir du financement supplémentaire dans l'avenir, ce qui pourrait se faire de différentes façons, incluant sans s'y limiter, l'émission de titres de créance ou de capitaux propres. La direction se tournera vers de telles sources de financement au besoin. Malgré le fait que la direction ait réussi à obtenir le financement nécessaire par le passé, rien ne garantit qu'elle réussira à le faire dans l'avenir, ni que ces sources de financement ou ces initiatives seront à la portée de la Société ou qu'elles le seront à des conditions acceptables pour la Société.

### Description des transactions de financement

Les transactions de financement réalisées au cours des deux derniers exercices sont les suivantes :

#### Transactions ayant un impact sur le capital-actions pour l'exercice terminé le 30 juin 2017 :

i. Financement public par voie de prise ferme (22 novembre 2016)

Le 22 novembre 2016, la Société a clôturé un financement public visant 24 183 350 unités (les « unités ») pour un produit brut de 25,9 millions de dollars (1,07 \$ par unité) et 8 260 475 actions accréditatives pour un produit brut de 10,6 millions de dollars (1,28 \$ par action accréditive) ; les frais d'émission d'actions totalisent 2,5 millions de dollars.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire du capital-actions de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet d'acquérir une action ordinaire additionnelle (une « action visée par un bon de souscription ») de la Société pour une période de dix-huit mois à compter de la date de clôture du financement public à un prix de levée de 1,45 \$ par action visée par un bon de souscription. La date d'expiration des bons de souscription peut être devancée par la Société à tout moment après l'anniversaire des six mois de la clôture du financement public et avant la date d'expiration des bons de souscription, si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société est supérieur à 1,75 \$ pendant une période de 20 jours de séance consécutifs, après quoi la Société pourra devancer la date d'expiration.

ii. Placement privé (26 janvier 2017)

Le 26 janvier 2017, la Société a clôturé le placement privé, en vertu duquel la Société a émis 10 093 083 unités pour un produit brut de 10,8 millions de dollars (1,07 \$ par unité); les frais d'émission d'actions s'élèvent à 0,3 million de dollars.

Chaque unité se compose d'une action ordinaire du capital-actions de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet d'acquérir une action ordinaire additionnelle (une « action visée par un bon de souscription ») de la Société pour une période de dix-huit mois à compter de la date de clôture du placement à un prix de levée de 1,45 \$ par action visée par un bon de souscription. La date d'expiration des bons de souscription peut être accélérée par la Société à tout moment après l'anniversaire des six mois de la clôture du placement et avant la date d'expiration des bons de souscription, si le cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société est supérieur à 1,75 \$ pendant une période de 20 jours de séance consécutifs, après quoi la Société pourra devancer la date d'expiration.

iii. Financement public par voie de prise ferme (7 juin 2017)

Le 7 juin 2017, la Société a clôturé le financement visant 22 287 000 unités à un prix de 1,29 \$ par unité, pour un produit brut de 28,8 millions de dollars pour Falco; les frais d'émission d'actions s'élèvent à 1,7 million de dollars.

Chaque unité confère au porteur le droit d'acquérir, sans contrepartie additionnelle, une action ordinaire du capital-actions de la Société (une « action ordinaire ») et un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet d'acquérir une action ordinaire additionnelle (une « action visée par un bon de souscription ») pour une période de dix-huit mois à compter de la date de clôture du financement, à un prix de levée de 1,70 \$ par action visée par un bon de souscription.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### iv. Facilité de crédit renouvelable (27 juin 2017)

Le 27 juin 2017, la Société a clôturé la facilité de crédit de 5,0 millions de dollars avec le prêteur, laquelle sera garantie par une hypothèque en faveur du prêteur sur un compte de dépôt en garantie maintenu par la Société. La facilité de crédit sera utilisée afin de garantir les obligations de Falco envers Hydro-Québec en lien avec certains travaux électriques et d'ingénierie à être effectués dans le cadre du développement de son projet Horne 5, et, selon le consentement d'une tierce partie, pour d'autres fins acceptées par le prêteur. La facilité de crédit fournira à Falco l'accès à des lettres de crédit de soutien et des lettres de garantie émises par le prêteur à Hydro-Québec au nom de Falco. La facilité de crédit est non engagée, ce qui signifie que le prêteur peut, à sa seule discrétion : (i) mettre fin au droit de la Société d'effectuer des demandes de lettres de crédit le jour même, et (ii) décliner une demande de la Société pour l'émission d'une lettre de crédit. Le 4 juillet 2017, la Société a porté en garantie un montant de 0,9 million de dollars en échange d'une lettre de crédit de soutien en faveur d'Hydro-Québec, réduisant le montant disponible de la facilité de crédit d'un montant identique.

### *Transactions ayant un impact sur le capital-actions pour l'exercice terminé le 30 juin 2016 :*

#### i. Placement privé d'actions accréditatives (30 décembre 2015)

Le 30 décembre 2015, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire d'actions accréditatives et a émis 10 253 250 actions accréditatives à un prix d'émission de 0,32 \$ par action accréditative pour un produit brut de 3,3 millions de dollars. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 0,1 million de dollars. Le produit net issu de la vente d'actions accréditatives a été utilisé par Falco pour financer des dépenses d'exploration admissibles au Canada sur ses propriétés de ressources au Canada.

#### ii. Placement privé (22 juillet 2015)

Le 22 juillet 2015, la Société a clôturé un placement privé sans intermédiaire d'unités et a émis 4 625 000 unités pour un produit brut global de 1,85 million de dollars (le « placement de 2015 »). Le placement de 2015 est constitué d'unités au prix d'émission de 0,40 \$ par unité. Chaque unité se compose d'une action ordinaire de la Société (une « action ordinaire ») et d'un demi-bon de souscription d'action ordinaire (chaque bon de souscription entier étant un « bon de souscription »). Chaque bon de souscription permet d'acquérir une action ordinaire supplémentaire de la Société pendant une période de 24 mois suivant la date de clôture du placement à un prix de 0,52 \$ par action ordinaire. Les frais d'émission d'actions se sont élevés à 0,1 million de dollars. Le produit net de ce placement privé a été utilisé par la Société pour avancer l'EEP sur le projet Horne 5, déposée en 2016, et à des fins générales de fonds de roulement.

#### iii. Prêt (30 mai 2016)

Le 30 mai 2016, Falco a clôturé un financement avec Osisko par lequel cette dernière a fourni un prêt de 10,0 millions de dollars (le « prêt »). Le prêt a été utilisé pour l'avancement du projet Horne 5 et pour les affaires générales de la Société. Le prêt vient à échéance au bout d'une période de 18 mois et les intérêts sont payables sur le montant de capital à un taux annuel équivalent à 7 %, composé trimestriellement, exigible au moment du remboursement de capital. D'ici au 30 novembre 2017, Falco et Osisko doivent négocier de bonne foi les termes, les conditions et la structure d'une entente de flux d'argent ou d'or, laquelle doit consister en une transaction typique de ce genre dans l'industrie, où Osisko pourra fournir à Falco une portion du capital de développement requis pour construire le projet Horne 5. Dans ce cas, le montant de capital du prêt et des intérêts cumulés sera déduit du dépôt du flux. À la date d'échéance, si Falco et Osisko n'ont pas conclu une entente de flux, le montant de capital du prêt sera converti en une redevance de 1 % NSR sur le projet Horne 5 et les intérêts cumulés seront payés en espèces. Dans certaines circonstances de défaut, Osisko pourra, à son gré, demander le remboursement en espèces du montant de capital et des intérêts cumulés.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### Développement corporatif

#### Assemblée générale annuelle

##### *Élection des administrateurs*

Durant l'assemblée générale annuelle des actionnaires qui a eu lieu le 22 novembre 2016, tous les candidats au conseil ont été élus. La liste des administrateurs est présentée à la dernière page du présent rapport de gestion.

##### *Version modifiée et mise à jour du régime de droits des actionnaires*

L'entente modifiée et mise à jour du régime de droits des actionnaires (le « régime de droits ») de la Société, qui modifie et met à jour l'entente originale de régime de droits des actionnaires de la Société datée du 28 novembre 2013 entre la Société et Equity Financial Trust Company, a été approuvée par les actionnaires de la Société lors de l'assemblée générale annuelle. Le régime de droits n'a pas été instauré en réponse à une proposition d'acquisition pour le contrôle de la Société et la Société n'avait connaissance d'aucune démarche en ce sens à l'époque. Les actionnaires peuvent accéder au régime de droits au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

##### *Adoption d'une disposition de continuité relative au régime incitatif à long terme*

Lors de l'assemblée générale annuelle, les actionnaires ont approuvé la réintégration de la disposition de continuité d'octroi d'options d'achat d'actions de Falco dans le cadre de son régime incitatif à long terme. En vertu de la disposition de continuité d'octroi d'options d'achat d'actions, les options ne doivent pas dépasser 10 % des actions ordinaires émises et en circulation de la Société au moment de l'octroi (sur une base non diluée) et peuvent être octroyées de temps à autre aux administrateurs, à la haute direction, aux employés et à d'autres personnes admissibles à recevoir des options.

#### Ajouts au conseil d'administration et nomination de nouveaux dirigeants

Le 27 mars 2017, Falco a annoncé que Bryan A. Coates, président d'Osisko, se joindrait au conseil d'administration et présiderait un nouveau comité des finances du conseil d'administration. Falco a aussi annoncé qu'Hélène Cartier, qui occupait alors un poste d'administratrice sur le conseil d'administration, se joindrait à la Société à titre de vice-présidente, environnement et développement durable. Mme Cartier a continué de siéger au conseil d'administration jusqu'à ce qu'un administrateur soit nommé pour la remplacer. De plus, Falco a nommé François Vézina au poste de vice-président, services techniques, et Christian Laroche au poste de vice-président, métallurgie. La Société croit que ces professionnels de l'industrie dotés d'une expertise et d'une expérience variées constitueront des actifs importants pour la Société dans l'avancement de son projet Horne 5.

Le 25 mai 2017, la Société a annoncé que Chantal Sorel, directrice générale, Capital chez SNC-Lavalin, s'était jointe au conseil, tandis que Hélène Cartier avait démissionné du conseil.

Le 31 juillet, la Société a nommé Anthony Glavac au poste de vice-président, contrôleur corporatif.



## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion  
pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

### Information trimestrielle

L'information financière trimestrielle sélectionnée pour les huit derniers trimestres est présentée ci-dessous :

| (pour les trois mois terminés le)  | 30 juin 2017 | 31 mars 2017 | 31 décembre 2016 | 30 septembre 2016 |
|--|--------------|--------------|------------------|-------------------|
|  | \$           | \$           | \$               | \$                |
| Trésorerie   | 53 395 140   | 35 874 950   | 32 294 424       | 4 301 153         |
| Fonds de roulement   | 37 971 022   | 17 435 913   | 17 725 969       | (6 744 263)       |
| Total de l'actif   | 107 852 979  | 82 955 013   | 69 899 335       | 35 846 418        |
| Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation <sup>(i)</sup> | 4 348 015    | 4 318 064    | 5 452 791        | 3 454 598         |
| Total des produits   | -            | -            | -                | -                 |
| Perte nette pour la période  | 1 680 693    | 1 944 782    | 1 928 601        | 1 429 537         |
| Perte nette par action de base et diluée <sup>(ii)</sup>                     | 0,01         | 0,01         | 0,02             | 0,01              |
|  |              |              |                  |                   |
| (pour les trois mois terminés le)  | 30 juin 2016 | 31 mars 2016 | 31 décembre 2015 | 30 septembre 2015 |
|  | \$           | \$           | \$               | \$                |
| Trésorerie   | 9 389 505    | 1 123 066    | 3 924 470        | 3 851 066         |
| Fonds de roulement   | (1 982 028)  | (358 299)    | 2 143 364        | 2 569 167         |
| Total de l'actif   | 35 875 415   | 25 407 907   | 25 739 260       | 22 873 386        |
| Investissements dans les actifs d'exploration et d'évaluation <sup>(i)</sup> | 2 987 952    | 2 651 006    | 2 783 579        | 2 400 539         |
| Total des produits   | -            | -            | -                | -                 |
| Perte nette pour la période  | 5 107 202    | 506 605      | 343 920          | 226 287           |
| Perte nette par action de base et diluée <sup>(ii)</sup>                     | 0,05         | -            | -                | -                 |

(i) Inclut les paiements d'options sur les propriétés, sur la base des règlements.

(ii) La perte nette par action est basée sur le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour chaque période de présentation de l'information, lequel peut varier d'un trimestre à l'autre. Ainsi, la somme des montants de perte nette trimestrielle par action pourrait ne pas être équivalente à la perte nette par action pour l'année en cours.

L'augmentation systématique de la trésorerie, du fonds de roulement et du total de l'actif de la Société tout au long de l'exercice terminé le 30 juin 2017 reflète les transactions de financement décrites ci-dessus dans la section *Description des transactions de financement*. En particulier, la Société a réalisé :

1. Le financement public, incluant un financement par actions accréditives, pour un produit brut de 36,4 millions de dollars ;
2. Le placement privé pour un produit brut de 10,8 millions de dollars ; et
3. Le financement pour un produit brut de 28,8 millions de dollars.

La diminution de la trésorerie dans les autres périodes est principalement le résultat des investissements constants dans les actifs d'exploration et d'évaluation et des dépenses d'exploitation. La perte nette pour les trois mois terminés le 30 juin 2016 affiche une hausse importante en raison de la comptabilisation initiale d'une charge d'impôts différés de 3,8 millions de dollars.

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

### Résultats du quatrième trimestre

(pour les trois mois terminés le 30 juin 2017)

Falco a subi une perte nette de 1,7 million de dollars pour les trois mois terminés le 30 juin 2017 (le « T4 2017 »), comparativement à une perte nette de 5,1 millions de dollars pour les trois mois terminés le 30 juin 2016 (le « T4 2016 »).

La perte nette plus faible pour le T4 2017 est principalement le résultat des charges d'impôts différés plus élevées enregistrées au T4 2016 (3,3 millions de dollars) et d'une diminution des actifs d'exploration et d'évaluation radiés au cours de la période.

Toutes les autres charges sont restées relativement constantes d'une période à l'autre. Les frais de consultation et de rémunération se sont élevés à 1,0 million de dollars pour le T4 2017 (0,8 million de dollars pour le T4 2016), les honoraires professionnels étaient de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars au T4 2016), les frais de déplacement se sont établis à 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars au T4 2016), les frais de relations avec les investisseurs et les actionnaires étaient de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars au T4 2016), et les dépenses administratives et de bureau étaient de 0,1 million de dollars (0,1 million de dollars au T4 2016). De façon générale, ces montants ont augmenté en raison du niveau d'activité plus élevé au T4 2017 et du nombre d'employés plus élevé au 30 juin 2017. Des éléments hors caisse ont aussi été comptabilisés au T4 2017, soit un montant de 0,2 million de dollars pour la rémunération fondée sur des actions (0,2 million de dollars au T4 2016) et d'autres produits sur la prime liée aux actions accréditatives de 0,5 million de dollars (0,2 million de dollars au T4 2016).

Les flux de trésorerie utilisés dans le cadre des activités d'exploitation se sont établis à 1,8 million de dollars au T4 2017, comparativement à 0,6 million de dollars à la même période en 2016, reflétant principalement les variations des éléments du fonds de roulement d'une période à l'autre (diminution de 0,5 million de dollars au T4 2017 comparativement à une augmentation de 0,6 million de dollars au T4 2016). La trésorerie investie dans des actifs d'exploration et d'évaluation s'est établie à 4,0 millions de dollars au T4 2017, comparativement à 3,0 millions de dollars au T4 2016, en raison du niveau d'activité plus élevé (la campagne 2017). Les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement se sont établis à 27,3 millions de dollars au T4 2017, suivant la clôture du financement le 7 juin 2017 et la levée d'options et de bons de souscription. Au T4 2016, les flux de trésorerie générés dans le cadre des activités de financement étaient de 11,9 millions de dollars suivant la mise en place du prêt et la levée d'options et de bons de souscription.

### Transactions entre parties liées

Les transactions et les soldes entre parties liées, qui ne sont pas divulgués ailleurs, sont résumés ci-dessous :

Les principaux dirigeants comprennent les administrateurs (membres ou non de la direction) et les membres de la haute direction de la Société. La rémunération versée ou payable aux principaux dirigeants pour leurs services en tant qu'employés est présentée ci-dessous pour les exercices terminés les 30 juin 2017 et 2016 :

|  | 2017             | 2016             |
|--|------------------|------------------|
|  | \$               | \$               |
| Salaires et autres avantages à court terme du personnel <sup>(1)</sup> | 1 534 097        | 810 496          |
| Rémunération fondée sur des actions                                    | 686 471          | 575 665          |
|  | <u>2 220 568</u> | <u>1 386 161</u> |

<sup>(1)</sup> Inclut les honoraires de consultation.

Durant l'exercice terminé le 30 juin 2017, un montant de 2,4 millions de dollars (1,4 million de dollars pour l'exercice terminé le 30 juin 2016) a été facturé par Osisko pour des services professionnels et la location de bureaux, dont un montant de 0,3 million de dollars (0,1 million de dollars au 30 juin 2016) était inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au 30 juin 2017. Ces services ont été rendus à la Société dans le cours normal des affaires et à la valeur d'échange, soit le montant établi et accepté par les parties liées.

Le 30 mai 2016, la Société a contracté un prêt auprès d'Osisko. Au 30 juin 2017, les intérêts payables sur ce prêt s'élevaient à 0,8 million de dollars (0,1 million de dollars au 30 juin 2016) et étaient inclus dans les comptes créditeurs et frais courus au bilan.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

Certains dirigeants et administrateurs de Falco et d'Osisko ont participé au financement public et ont acquis 661 000 actions accréditatives. Osisko a également participé au financement public et a acquis 2 343 750 actions accréditatives. Ces transactions ont été réalisées aux mêmes modalités et conditions que celles offertes aux autres participants.

Certains administrateurs et dirigeants de Falco ou d'un initié de Falco ont participé au financement et ont acquis 227 300 unités. Osisko, un initié de Falco, a aussi participé au financement et a acquis 3 101 000 unités. Ces transactions ont été réalisées aux mêmes modalités et conditions que celles offertes aux autres participants.

### Gestion du capital

La structure du capital de la Société au 30 juin 2017 se compose de capitaux propres attribuables aux détenteurs d'actions ordinaires sous la forme de capital émis et de réserves de capitaux propres.

La Société gère sa structure de capital et y apporte des ajustements en fonction des fonds disponibles afin de financer l'acquisition, l'exploration et l'évaluation de propriétés minières. Le conseil n'établit pas de critères quantitatifs sur le rendement du capital pour sa gestion, mais se fie plutôt sur l'expertise des dirigeants de la Société pour assurer le développement futur de l'entreprise. La Société n'est pas soumise à des exigences en matière de capital imposées de l'extérieur.

Les propriétés dans lesquelles la Société détient présentement des intérêts sont à l'étape de l'exploration et de l'évaluation, de telle sorte que la Société dépend de sources de financement externes pour la poursuite de ses activités. Pour être en mesure de réaliser les activités d'exploration et d'évaluation prévues et s'acquitter de ses frais administratifs, la Société utilisera son fonds de roulement existant et amassera de nouvelles sommes de financement au besoin. La Société continuera d'évaluer de nouvelles propriétés et cherchera à acquérir des intérêts dans d'autres propriétés si elle juge que ces dernières présentent suffisamment de potentiel géologique et économique et si elle dispose de ressources financières adéquates pour le faire.

La direction révisé son approche en matière de gestion du capital sur une base continue et est d'avis que cette approche est raisonnable, compte tenu de la taille de la Société. Il n'y a eu aucun changement significatif dans les notes, les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital en 2017 et en 2016. Les changements de capital sont décrits à l'état des variations des capitaux propres.

### Obligations contractuelles et engagements

La Société s'est engagée à effectuer des paiements minimaux en vertu de contrats de location à long terme pour des espaces à bureaux et de l'équipement, lesquels viennent à échéance au plus tard en 2021. Au 30 juin 2017, les paiements minimums résiduels en vertu de ces contrats de location étaient d'environ 190 000 \$ et seront engagés de 2018 à 2021.

Tel que défini en haut dans la section *Systèmes de hissage*, la Société a conclu une entente de hissage pour assurer l'ingénierie, l'approvisionnement, la livraison, et les services reliés à la performance et à l'installation des systèmes de hissage pour le projet Horne 5. La livraison et l'installation des treuils de service et auxiliaire est prévue en 2018. L'entente de hissage, d'une valeur estimée à environ 28,0 millions de dollars, dont 4,1 millions de dollars étaient engagés et 3,1 millions de dollars avaient été versés au 30 juin 2017, peut être résilié en tout temps, sous réserve du paiement des travaux approuvés et exécutés par le fournisseur à la date de résiliation.

À la suite de la clôture du placement en novembre 2016, Falco s'est engagée à dépenser un montant de 10,6 millions de dollars d'ici le 31 décembre 2017 en dépenses d'exploration et d'évaluation admissibles. Au 30 juin 2017, le solde restant à dépenser s'élevait à 7,8 millions de dollars.

Tel que défini en haut dans la section *Ententes sur les droits de surface*, la Société a exercé l'option d'une propriété. Le solde de 1,9 millions de dollars devra être versé en deux paiements. Le premier versement de \$1,0 millions de dollars devra être versé d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2018 et le dernier versement de 0,9 millions de dollars devra être versé d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2019.

Tel que défini en haut dans la section *Événements postérieurs à la date du bilan*, le 12 septembre 2017, la Société a conclu la signature du protocole avec la Commission scolaire concernant l'acquisition du Pavillon Quémont. Les coûts de relocalisation et de construction sont estimés à 22,5 millions de dollars et les travaux débiteront à l'automne 2017, suite à la réception de différents permis et autorisations.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

Les obligations contractuelles et les engagements seront financés à partir du fonds de roulement.

### Arrangements hors bilan

En date du 22 septembre 2017, la Société n'avait aucun arrangement hors bilan.

### Données sur les actions en circulation

En date du 22 septembre 2017, la Société a 180 145 244 actions ordinaires émises et en circulation, 8 651 260 options d'achat d'actions en circulation et 28 281 717 bons de souscription en circulation.

### Facteurs de risque

Un placement dans les actions ordinaires de la Société est assujéti à de nombreux risques et incertitudes. Un investisseur devrait porter une attention particulière aux risques décrits ci-dessous et aux autres renseignements déposés auprès des autorités canadiennes de réglementation en valeurs mobilières ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)), avant d'investir dans des actions ordinaires de la Société. Si un ou plusieurs risques décrits se manifestent ou si d'autres risques se matérialisent, il pourrait s'ensuivre de graves torts aux activités, aux résultats d'exploitation et à la situation financière de la Société et les investisseurs pourraient perdre la totalité de leur investissement.

Les facteurs de risque suivants pourraient ne pas constituer la liste définitive de tous les facteurs de risque liés à un investissement dans Falco ou liés à l'entreprise et aux activités de Falco.

#### *Risques reliés aux activités minières*

Les activités minières sont ou seront exposées à tous les dangers et risques indirectement reliés à l'exploration, au développement et à la production de ressources et de réserves minérales, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues et d'autres conditions comme des pressions dans les formations rocheuses, des incendies, des pannes de courant, des inondations, des explosions, des effondrements, des glissements de terrain et la difficulté d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre qui sont appropriés, de tels risques pouvant entraîner des arrêts de travail, des dommages matériels et des dommages possibles à l'environnement qui, malgré une évaluation rigoureuse, l'expérience et le savoir, ne peuvent être éliminés ou atténués adéquatement. Falco peut également être tenue responsable de la pollution, d'effondrements ou de dangers contre lesquels elle ne peut souscrire d'assurance ou choisit de ne pas en souscrire. Le paiement de ces dommages non assurés peut avoir un effet néfaste important sur la situation financière de Falco.

D'importantes dépenses sont nécessaires pour concevoir des procédés métallurgiques et construire sur un site donné des installations d'exploitation et de traitement. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité des infrastructures ; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles ; la réglementation gouvernementale, y compris celle référant aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à la production autorisée, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement.

De plus, le projet Horne 5 de Falco est situé à proximité d'une fonderie importante détenue par une tierce partie et est liée par contrat à obtenir des autorisations de temps à autre auprès de cette tierce partie pour réaliser certaines activités qui pourraient affecter ou avoir une incidence sur le fonctionnement de la fonderie; ces autorisations pourraient engendrées des délais additionnels et, si elles sont accordées, pourraient inclure, sans s'y limiter des mesures d'atténuation des risques et une indemnisation complète en faveur de cette tierce partie.

#### *Conjoncture de l'industrie*

L'exploration et le développement de gisements minéraux comportent des risques importants, et bien que les gains puissent être considérables si un gisement minéral est découvert, peu de propriétés explorées deviendront éventuellement des mines productives. Toutes les propriétés de Falco sont à l'étape de l'exploration et Falco n'a actuellement aucune propriété en exploitation. Son succès éventuel dépendra de sa capacité de générer des revenus à partir d'une propriété en exploitation.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

La découverte de gisements minéraux dépend d'un certain nombre de facteurs, y compris la qualification professionnelle du personnel responsable de l'exploration. La viabilité commerciale d'un gisement minéral dépend d'un certain nombre de facteurs comme les caractéristiques du gisement, sa dimension, sa teneur et sa proximité des infrastructures ; les prix des métaux, qui sont hautement volatiles ; la réglementation gouvernementale, y compris celle référant aux prix, aux impôts, aux redevances, au régime foncier, à l'utilisation du territoire, à la production autorisée, à l'importation et à l'exportation de minéraux et à la protection de l'environnement. Dans le cas où Falco désire exploiter commercialement une de ses propriétés, l'effet réel de ces facteurs ne peut être prédit avec exactitude, mais une combinaison de ces facteurs peut faire en sorte que Falco n'obtienne pas un rendement adéquat sur le capital investi. Les activités de Falco seront assujetties à tous les risques et à tous les dangers liés normalement à l'exploration et au développement de gisements minéraux. Les activités minières comportent généralement un haut niveau de risque, y compris des formations géologiques inhabituelles ou imprévues.

Il n'existe aucune garantie que des quantités suffisantes de minéraux seront découvertes ou qu'une des propriétés de Falco atteindra l'étape de la production commerciale. Si Falco découvre une minéralisation rentable, elle ne dispose pas, par elle-même, de moyens financiers suffisants pour mener une mine au stade de la production commerciale. Étant donné que Falco n'a pas de propriété ayant des réserves prouvées et compte tenu des facteurs de risque énumérés ci-dessus, il est peu probable que Falco enregistre des profits dans un avenir prochain.

### *Questions de réglementation*

Les activités de Falco sont assujetties à la réglementation et à la législation des autorités gouvernementales. Ces activités peuvent être touchées à des degrés divers par les règlements gouvernementaux régissant la prospection et le développement, le contrôle des prix, les impôts, les normes du travail et la santé au travail, l'expropriation, la sécurité minière et autres sujets. L'exploration et la mise en marché sont assujetties aux différentes lois et aux différents règlements fédéraux, provinciaux ou locaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois imposent des normes élevées à l'industrie minière relativement au contrôle du déversement des eaux usées et à la divulgation des résultats de ce contrôle aux organismes de réglementation, à la réduction et à l'élimination de certains effets des activités minières dans le sol, l'eau et l'air, à la réhabilitation progressive des propriétés minières, à la gestion des matières et des matériaux dangereux et à la réduction du risque d'accident au travail.

Le défaut de respecter les lois et règlements applicables peut entraîner des amendes ou des pénalités civiles ou pénales ou des mesures coercitives, notamment les ordonnances rendues par les autorités de réglementation ou judiciaires qui interdisent ou réduisent les activités ou imposent des mesures correctrices, l'installation d'équipements supplémentaires ou des mesures de redressement, dont chacune pourrait entraîner des dépenses importantes. Falco peut également être tenue de compenser des parties privées pour la perte ou les dommages subis en raison d'un manquement aux lois, aux règlements ou aux exigences en matière de permis. Il se peut également que les lois et règlements futurs ou une application plus rigoureuse des lois et des règlements actuels par les autorités gouvernementales puissent occasionner des frais et des dépenses en immobilisations ou imposer des restrictions aux activités de Falco ou la suspension de celles-ci et des retards dans l'exploration des propriétés.

Les modifications aux lois, règlements et permis actuels régissant l'exploitation et les activités des sociétés minières, ou une application plus rigoureuse de ceux-ci, pourraient avoir une incidence négative importante sur Falco et occasionner une augmentation des dépenses en immobilisations ou des coûts de production ou une réduction des niveaux de production aux propriétés productrices ou encore la fermeture ou des retards dans le développement de nouvelles propriétés minières.

### *Permis et autorisations*

Les activités de Falco nécessitent des permis de différentes autorités gouvernementales. Falco est d'avis qu'elle détient tous les permis requis pour les activités qu'elle poursuit actuellement, conformément aux lois et règlements pertinents, ou qu'elle est en voie de les obtenir. Ces permis sont susceptibles d'être modifiés en fonction de la réglementation et de diverses conditions d'exploitation. Il n'existe aucune garantie que Falco sera en mesure d'obtenir tous les permis nécessaires pour poursuivre ses activités minières, construire des mines ou des installations de traitement et entreprendre l'exploitation de n'importe laquelle de ses propriétés d'exploration. De plus, si Falco entreprend l'exploitation de n'importe quelle propriété d'exploration, elle devra obtenir les permis requis et s'y conformer, lesquels peuvent comprendre des conditions particulières en matière de procédures opérationnelles, d'utilisation de l'eau, du dépôt de différents matériaux sur le sol ou leur rejet dans l'air ou l'eau, de l'élimination des résidus, des déversements, des études environnementales, de plans de fermeture et de restauration et des garanties financières. Il n'existe aucune garantie que Falco sera en mesure d'obtenir ces permis ni qu'elle sera en mesure de se conformer à n'importe laquelle de leurs exigences.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### *Titres de propriété*

Bien que Falco ait pris des moyens raisonnables pour s'assurer d'un titre valable à ses propriétés, il n'existe aucune certitude que les titres de n'importe laquelle de ses propriétés ne seront pas contestés ou remis en question, plus particulièrement le gîte Horne 5. De tierces parties pourraient avoir des réclamations valides quant à des portions sous-jacentes aux intérêts de Falco dans ses propriétés. De plus, Falco a des droits contractuels aux minéraux compris dans le projet Horne 5 mais n'a pas encore obtenu tous les droits miniers.

### *Revendication territoriale*

En date du présent rapport de gestion, aucune des propriétés dans lesquelles Falco a des intérêts n'est assujettie à une revendication territoriale par les Autochtones. Toutefois, rien ne garantit que cette situation sera la même dans le futur.

### *Concurrence*

Les activités de Falco sont axées sur l'exploration, l'évaluation et le développement de gisements minéraux. Il n'y a aucune assurance que les dépenses qui seront engagées par Falco résulteront en la découverte de quantités suffisantes de minéraux pour en justifier l'exploitation commerciale. La compétition est grande au sein de l'industrie quant à la découverte et à l'acquisition de propriétés ayant un potentiel commercial. Lors de possibilités de participation dans des projets prometteurs, Falco sera en concurrence avec d'autres parties, dont plusieurs disposent de ressources financières plus importantes que les siennes. En cas de réussite des efforts en exploration, d'importants investissements en capital sont requis pour atteindre la production commerciale; cependant, il se pourrait que Falco ne puisse amasser les fonds nécessaires pour de tels investissements en capital.

Falco pourrait éprouver des difficultés à attirer et à retenir des gestionnaires compétents pouvant contribuer à la croissance de son entreprise, ce qui pourrait nuire de manière importante à l'entreprise et à la situation financière de Falco.

Falco est dépendant de certains membres de la direction, en particulier son président et chef de la direction. La perte de ses services peut avoir une incidence défavorable sur Falco.

Falco est dépendante des services des principaux dirigeants et d'autres employés hautement qualifiés qui œuvrent au développement des objectifs de la Société ainsi qu'à la recherche de nouvelles occasions de croissance et de financement. La perte de ces personnes ou l'incapacité d'attirer et de retenir d'autres employés hautement qualifiés dont elle a besoin pour mener à bien ses activités pourrait nuire de manière importante à l'entreprise et à la situation financière de Falco. En outre, bien que certains des dirigeants et administrateurs de Falco possèdent une expérience dans le domaine de l'exploration de propriétés minières productrices, Falco continue de dépendre dans une large mesure d'entrepreneurs et de tiers dans le cadre de ses activités d'exploration et de développement. Rien ne garantit que ces entrepreneurs et ces tiers seront disponibles pour réaliser des activités pour le compte de Falco ou qu'ils le seront selon des modalités acceptables sur le plan commercial.

### *Conflits d'intérêts*

Certains administrateurs et dirigeants de Falco agissent à titre d'administrateurs et de dirigeants d'autres sociétés engagées dans des activités d'exploration et de développement de ressources naturelles. De telles associations pourraient donner lieu à des conflits d'intérêts. Toute décision prise par ces administrateurs et dirigeants impliquant la Société sera conforme à leurs devoirs et obligations de transiger de façon équitable et de bonne foi avec Falco et ces autres sociétés. De plus, ces administrateurs et dirigeants déclareront leur intérêt et s'abstiendront de voter sur toute question qui pourrait donner lieu à un conflit d'intérêts.

### *Mise en marché*

La mise en marché des minéraux dépend de nombreux facteurs indépendants de la volonté de Falco. Ces facteurs comprennent les fluctuations du marché et la réglementation des gouvernements relativement aux prix, aux impôts, aux redevances, aux productions autorisées, aux importations et aux exportations. L'effet de ces facteurs ne peut être évalué de façon précise.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### *Risques non assurés*

Falco pourrait être tenue responsable de certains événements, y compris la pollution environnementale, des effondrements ou d'autres dangers contre lesquels elle ne pourrait être assurée ou contre lesquels elle pourrait choisir de ne pas s'assurer, étant donné le coût élevé des primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de sommes à cet égard pourrait entraîner la perte des éléments d'actif de Falco.

### *L'estimation des ressources minérales a une part d'incertitude*

Les données en matière de ressources minérales ne sont que des estimations. Ces estimations constituent l'expression de jugements fondés sur les connaissances, l'expérience minière, l'analyse des résultats du forage et les normes du secteur. Même si Falco croit que les estimations des ressources minérales, selon le cas, des propriétés dans lesquelles elle détient une participation directe constituent les meilleures estimations établies, l'estimation des ressources minérales est un processus subjectif et l'exactitude de l'estimation de ressources minérales est fonction de la quantité et de la qualité des données disponibles, de l'exactitude des calculs statistiques et des hypothèses utilisées ainsi que de l'interprétation donnée à des renseignements techniques et géologiques. Toute estimation de ressources minérales comporte une grande part d'incertitude ; les gisements réels et la viabilité économique d'un gisement peuvent être très différents des estimations. Les ressources minérales estimées peuvent devoir être révisées en fonction des fluctuations du prix de l'or ou d'autres minéraux, de nouvelles activités d'exploration et de développement et de la production réelle. Ceci pourrait avoir une incidence néfaste considérable sur les estimations du volume ou de la teneur de la minéralisation, les taux de récupération estimés ou d'autres facteurs importants qui influencent ces estimations. En outre, les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales et rien ne garantit qu'une estimation de ressources minérales soit en fin de compte reclassée dans la catégorie des réserves minérales prouvées ou probables. Les ressources minérales ne sont pas des réserves minérales, car leur viabilité économique n'a pas été démontrée.

### *Toute acquisition ou coentreprise peut être accompagnée de risques*

Falco peut évaluer de temps à autre des occasions d'acquérir seule ou en partenariat des entreprises et des actifs miniers. Ces acquisitions et coentreprises peuvent être de taille considérable, modifier l'ampleur des activités de Falco et l'exposer à de nouveaux risques géographiques, politiques, opérationnels, financiers et géologiques. La capacité de Falco de repérer des candidats et partenaires valables pour ses cibles d'acquisitions et de coentreprises, d'acquérir ces cibles seule ou en partenariat selon des modalités acceptables et de réussir à intégrer leurs activités commerciales aux siennes conditionnera le succès qu'obtiendra Falco dans ses activités d'acquisitions et de coentreprises. Les acquisitions ou coentreprises s'accompagnent de risques, comme la difficulté d'assimiler les activités commerciales et le personnel des sociétés acquises, l'interruption éventuelle des activités courantes de Falco, l'incapacité de la direction à maximiser la situation financière et stratégique de Falco en réussissant à intégrer les entreprises ou les coentreprises ainsi que les actifs acquis, les frais supplémentaires liés à l'amortissement d'actifs incorporels, le maintien de l'uniformité des normes, des contrôles, des procédures et des politiques, l'affaiblissement des relations avec les employés, les clients et les entrepreneurs en raison de l'intégration d'un nouveau personnel de direction, la dilution des avoirs des actionnaires existants de Falco ou des participations de Falco dans ses filiales ou actifs en raison de l'émission d'actions en vue de régler les acquisitions ou la décision d'attribuer des bénéfices ou d'autres participations à un partenaire et les éventuels passifs inconnus liés aux entreprises et aux actifs acquis. Il n'y a aucune certitude que Falco réussira à surmonter ces risques ou les autres problèmes qui surviennent dans le cadre d'acquisitions ou de coentreprises. Les actionnaires pourraient ne pas avoir le droit d'évaluer le bien-fondé ou le risque d'une future acquisition ou coentreprise dans laquelle Falco aurait décidé de s'engager, sauf si les lois et règlements applicables l'exigent.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

*Les activités de Falco sont assujetties à des risques financiers et les nouveaux financements peuvent être cause de dilution*

Les activités de Falco sont assujetties à des risques financiers. En date du présent rapport de gestion, Falco n'a aucun projet en production ni aucune source de revenus. La capacité de Falco d'explorer et de découvrir des projets économiquement rentables et de les mettre en valeur jusqu'à la production est grandement dépendante de sa capacité à obtenir des capitaux propres et des emprunts sur les marchés financiers. Tout projet que Falco développe requiert d'importantes dépenses en immobilisations. Pour obtenir un tel financement, Falco peut vendre des titres additionnels, y compris, sans s'y restreindre, des actions de Falco, parfois sous forme de titres convertibles, qui auraient pour effet une dilution substantielle de la participation dans les capitaux propres des actionnaires de Falco. Rien ne garantit que Falco sera en mesure de réunir les fonds requis pour poursuivre ses programmes d'exploration et financer le développement de n'importe quel gisement susceptible d'être rentable qui a été défini selon des conditions acceptables dans le futur, ni même que ces fonds seront disponibles. L'incapacité d'obtenir le financement nécessaire pourrait avoir une incidence défavorable importante sur la stratégie de croissance, les résultats d'exploitation et la situation financière de Falco.

*Facteurs économiques liés au développement de propriétés minières*

L'exploration et le développement de biens miniers sont spéculatifs et comportent un degré élevé de risque. Même si des retombées appréciables peuvent découler de la découverte d'un gisement, très peu de propriétés explorées sont exploitables sur le plan commercial et deviendront éventuellement des mines productrices. Il n'y a aucune certitude qu'une des propriétés d'exploration sera exploitable sur le plan commercial.

Si des ressources minérales existent, des dépenses en immobilisations substantielles seront indispensables pour confirmer l'existence de réserves minérales suffisantes à l'exploitation commerciale d'une mine et pour obtenir les approbations environnementales et les permis nécessaires pour entreprendre l'exploitation commerciale. La décision quant à la question de savoir si une propriété contient ou non un gisement minéral exploitable sur le plan commercial et devrait entrer en production dépendra des résultats des programmes d'exploration ou des études de faisabilité, ainsi que des recommandations formulées par des ingénieurs ou des géologues dûment qualifiés, ce qui requiert des dépenses considérables. Cette décision suppose l'examen et l'évaluation de nombreux facteurs importants, notamment, sans s'y limiter : a) les coûts pour amener une mine à l'étape de la production, y compris les travaux d'exploration et de développement, la préparation d'études de faisabilité de la production et la construction d'installations de production ; b) l'accès au financement et les coûts de financement ; c) les coûts de production continus ; d) les prix des métaux ; e) les règlements et contraintes en matière de conformité environnementale (y compris les obligations environnementales liées à d'anciennes activités d'exploration) ; f) le climat politique ou la réglementation et le contrôle des gouvernements. Les projets de développement sont également assujettis à la réalisation d'études techniques tirant des conclusions positives, la délivrance par les gouvernements des permis nécessaires et l'accès à un financement adéquat. Les projets de développement n'ont aucun antécédent d'exploitation sur lequel fonder les estimations des flux de trésorerie futurs.

*Facteurs indépendants de la volonté de Falco*

La rentabilité potentielle des propriétés minières dépend de plusieurs facteurs qui sont indépendants de la volonté de Falco. Par exemple, les prix mondiaux et les marchés des minéraux sont imprévisibles, hautement volatils, peuvent éventuellement faire l'objet de mesures d'établissement, de stabilisation et de contrôle par un gouvernement et sont sensibles aux changements qui surviennent dans les contextes national, international, politique, social et économique. Le taux de récupération des minéraux dans le minerai exploité (en supposant que l'existence de ces dépôts miniers soit reconnue) peut varier de celui qui est constaté lors des tests et une diminution du taux de récupération aura des répercussions négatives sur la rentabilité et possiblement sur la viabilité économique d'une propriété. La rentabilité est également tributaire des frais d'exploitation, y compris les coûts de la main-d'œuvre, de l'équipement, de l'électricité, de la conformité environnementale et d'autres intrants de production. Ces coûts sont indépendants de la volonté de Falco qui ne peut prévoir la façon dont ils fluctuent, et ces fluctuations auront des répercussions sur la rentabilité, sinon l'élimineront purement et simplement. En outre, en raison de l'incertitude économique mondiale, l'accès à des fonds pour l'exploration et le développement et les coûts qui y sont associés ainsi que d'autres coûts sont de plus en plus difficiles à prévoir, voire impossibles. Ces changements et événements peuvent avoir une incidence importante sur la performance financière de Falco.



---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

*Falco pourrait être tenue responsable ou subir des pertes à l'égard de certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut souscrire d'assurance pour des raisons économiques*

Le domaine minier est capitalistique et assujéti à de nombreux risques et dangers, notamment la pollution environnementale, les accidents ou les déversements, les accidents de travail ou de transport, les conflits de travail, les changements apportés au cadre réglementaire, les phénomènes naturels (les conditions météorologiques difficiles, les tremblements de terre, l'écroulement d'une paroi et les effondrements) et des conditions géologiques inhabituelles ou inattendues. Ces risques et dangers pourraient avoir une incidence sur les activités de Falco. Par conséquent, plusieurs des risques et dangers susmentionnés pourraient endommager ou détruire les propriétés minières de Falco ou de futures installations de traitement; causer des blessures personnelles ou le décès; une atteinte à l'environnement; des retards dans les activités d'exploration et de développement ou l'interruption ou la cessation de celles-ci; un retard ou une incapacité à obtenir les approbations nécessaires des autorités de réglementation; des coûts, des pertes financières et d'éventuelles obligations légales ainsi qu'une réaction adverse des autorités publiques. Falco pourrait être tenue responsable ou subir une perte relativement à certains risques et dangers contre lesquels elle n'a pas souscrit d'assurance ou ne peut en souscrire ou qu'elle peut raisonnablement choisir de ne pas souscrire pour des raisons économiques. Cette absence de couverture d'assurance pourrait occasionner des préjudices économiques importants à Falco.

### *Risques et dangers à l'environnement*

Falco est assujéti à la réglementation environnementale sur les divers territoires où celle-ci évolue. Ces mesures réglementaires disposent, entre autres, du respect de normes de qualité de l'air et de l'eau et de la remise en état du territoire. Elles établissent aussi des limites relativement au transport, à l'entreposage et à l'élimination des déchets solides et dangereux. Les lois environnementales évoluent vers un resserrement des normes et de leur mise en application, vers une augmentation des amendes en cas d'infraction, vers davantage de rigueur dans les évaluations environnementales des projets envisagés et vers un accroissement du degré de responsabilité pour les entreprises et leurs dirigeants, leurs administrateurs et leurs employés. Rien ne garantit que les changements qui seront apportés à la réglementation environnementale n'auront pas, le cas échéant, des effets défavorables sur les activités de Falco. Des risques environnementaux peuvent être présents sur les propriétés sans que Falco en ait actuellement connaissance, ceux-ci ayant pu être causés par les anciens propriétaires ou exploitants. Les coûts liés à la remise en état sont incertains et les estimations des dépenses prévues par la direction peuvent différer des dépenses réelles nécessaires.

### *Fluctuation du cours des actions de Falco*

Le cours des actions de Falco est touché par de nombreuses variables qui ne sont pas directement liées au rendement de l'entreprise de Falco, notamment la vigueur de l'économie en général, la disponibilité et l'attrait d'autres placements et l'ampleur du marché public pour la négociation des actions. Il n'est pas possible de prévoir l'incidence future qu'auront ces facteurs et d'autres facteurs sur le cours des actions de Falco.

### **Risques financiers**

Les activités de la Société font en sorte que la Société est exposée à différents risques financiers : les risques de marché (incluant le risque de change), le risque de crédit et le risque de liquidités. Le programme global de gestion du risque de la Société est axé sur le caractère imprévisible des marchés financiers et cherche à minimiser les possibilités d'effets négatifs sur le rendement de la Société.

Une description des risques financiers est présentée dans les états financiers, déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### **Contrôles de divulgation de l'information à l'interne**

En novembre 2007, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières ont exempté les émetteurs inscrits au TSX-V, comme la Société, de la certification des contrôles et des procédures de divulgation de l'information ainsi que des contrôles internes de communication de l'information financière à compter du 31 décembre 2007 et par après. La Société est tenue de déposer les certificats de base. La Société ne fait aucune évaluation quant à l'établissement et au maintien des contrôles et des procédures de divulgation de l'information au sens du Règlement 52-109.

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### Base d'établissement des états financiers

Les états financiers ont été établis conformément aux normes IFRS telles qu'elles sont publiées par l'IASB. Les conventions comptables et les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans les états financiers sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées au cours de l'exercice financier précédent.

Les conventions comptables et les méthodes de calcul et de présentation appliquées dans chacun des états financiers intermédiaires résumés non audités trimestriels pour la période du 1<sup>er</sup> juillet 2016 au 31 mars 2017 sont conformes aux conventions et aux méthodes utilisées par la Société dans les états financiers pour l'exercice terminé le 30 juin 2017.

Le conseil d'administration a approuvé les états financiers le 22 septembre 2017.

Les conventions comptables significatives de Falco ainsi que les normes comptables émises mais pas encore en vigueur sont décrites en détail dans les notes aux états financiers, déposés sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Estimations et jugements comptables critiques

Les estimations et les hypothèses sont continuellement évaluées et sont fondées sur l'expérience historique ainsi que d'autres facteurs, y compris des attentes à propos d'événements futurs, qui sont jugés être raisonnables dans les circonstances. La détermination d'estimations nécessite l'exercice du jugement basé sur diverses hypothèses ainsi que d'autres facteurs tels que l'expérience historique et les conditions économiques actuelles et prévues. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les jugements critiques dans l'application des conventions comptables de la Société sont détaillés dans les états financiers, déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Instruments financiers

Tous les instruments financiers doivent être évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale. La juste valeur est basée sur les prix cotés du marché, à moins que les instruments financiers ne soient pas négociés sur un marché actif. Dans ce cas, la juste valeur est déterminée en utilisant des techniques d'évaluation comme le modèle d'évaluation des prix de Black-Scholes ou d'autres techniques d'évaluation. L'évaluation au cours des périodes subséquentes dépend de la classification de l'instrument financier.

Une description des instruments financiers et de leur juste valeur est présentée dans les états financiers, déposés sur SEDAR ([www.sedar.com](http://www.sedar.com)).

### Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels concernant la Société ont été déposés et sont disponibles sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

### Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

À l'exception des énoncés de faits historiques dans les présentes, certains renseignements dans le présent rapport de gestion constituent des énoncés prospectifs concernant les activités, les opérations, les plans, la performance financière et la situation financière de Falco. Il est souvent possible, mais pas toujours, de reconnaître les renseignements prospectifs par l'usage de mots comme « planifie », « s'attend », « peut », « devrait », « pourrait », « sera », « budget », « prévu », « estimation », « prévision », « a l'intention de », « anticipe », « croit » ou des variantes de ces mots et de ces expressions, y compris leur forme négative, selon lesquels certaines mesures, certains événements ou certains résultats peuvent, pourraient ou devraient se produire, être pris ou se réaliser. Ces énoncés prospectifs sont faits en date du présent rapport de gestion.

Les énoncés prospectifs impliquent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs, connus ou inconnus, qui pourraient faire en sorte que les plans, les résultats, la performance ou les réalisations de Falco soient en réalité sensiblement différents des plans, des résultats, de la performance et des réalisations qui ont été exprimés ou suggérés par de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, entre autres, une différence importante entre les flux de trésorerie d'exploitation, les flux de trésorerie disponibles, les ressources minérales, les liquidités disponibles, les coûts des transactions et les dépenses administratives qui sont réels par rapport à ceux anticipés; des risques reliés à des partenariats ou à d'autres activités conjointes; les résultats réels des travaux d'exploration en cours; des variations dans les ressources minérales, la production minérale, les teneurs ou les taux de

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion

pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

récupération ainsi que des variations dans les efforts d'optimisation et les ventes; des délais dans l'obtention des approbations gouvernementales ou du financement ou des retards dans la réalisation des activités de développement ou de construction; les risques non assurés; l'évolution de la réglementation; l'obtention des autorisations, y compris de tierces parties, des permis, des licences et des titres miniers requis en temps opportun; la disponibilité de la main-d'œuvre et son intégration ainsi que la disponibilité du matériel et de l'équipement et leur mise en place; le rendement des installations, de l'équipement et des procédés par rapport aux spécifications et aux attentes; des impacts environnementaux imprévus sur les activités; les impacts des activités de Falco sur les activités de tierces parties; les prix courants; des risques liés à la production, à la construction et à la technologie; des risques liés aux activités et aux investissements nécessaires associés aux opérations, à l'élargissement des opérations ou aux opérations dans lesquelles Falco détient des intérêts; des fluctuations du prix de l'or, de l'argent ou de tout autre métal et du taux de change; une incertitude concernant la production future et les liquidités; une incapacité de réaliser entièrement de nouveaux projets de développement, des agrandissements planifiés ou d'autres projets dans les délais prévus; des changements défavorables des conditions du marché, des conditions politiques, des conditions économiques générales ou des changements défavorables des lois et des règlements de même nature; des changements dans les paramètres du projet; la possibilité de dépassement des coûts et dépenses d'un projet ou des coûts et dépenses non prévus; des accidents, des conflits de travail, des protestations de la collectivité et des parties intéressées et d'autres risques inhérents au secteur minier; un bris à l'usine, un bris d'équipement ou une défaillance des processus empêchant le fonctionnement normal planifié; un risque de vice caché d'un titre de propriété ou d'une autre opposition; des facteurs discutés dans la section « Facteurs de risques »; les risques décrits dans les documents publics de Falco déposés sur SEDAR, au [www.sedar.com](http://www.sedar.com).

En outre, les énoncés sur les ressources minérales et les onces d'équivalent en or sont des énoncés prospectifs, car ils supposent une évaluation implicite, fondée sur certaines estimations et hypothèses, et aucune assurance ne peut être donnée que les estimations seront réalisées. Même si Falco a cherché à reconnaître les facteurs importants qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité sensiblement différents de ceux compris dans ces énoncés prospectifs, il peut exister d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les plans, les actions, les événements ou les résultats soient en réalité différents de ceux anticipés, estimés ou souhaités. Rien ne garantit que ces énoncés prospectifs s'avéreront exacts puisque les plans et résultats réels ainsi que les événements futurs pourraient être sensiblement différents de ceux anticipés dans de tels énoncés. En conséquence, le lecteur ne devrait pas se fier indûment aux énoncés prospectifs.

**(Signé) Luc Lessard**

Luc Lessard

Président et chef de la direction

**(Signé) Vincent Metcalfe**

Vincent Metcalfe

Chef des finances

**22 septembre 2017**

---

## RESSOURCES FALCO LTÉE

Rapport de gestion  
pour l'exercice terminé le 30 juin 2017

---

### Informations sur la Société

#### Siège social

1100, av. des Canadiens-de-Montréal  
Bureau 300  
Montréal, Québec, Canada H3B 2S2  
Tél. : 514 905-3162  
Courriel : [info@falcores.com](mailto:info@falcores.com)

Site web : [www.falcores.com](http://www.falcores.com)

#### Bureau de projet

161, avenue Murdoch  
Rouyn-Noranda, Québec, Canada J9X 1E3

#### Administrateurs

Sean Roosen, président du conseil  
Mario Caron, administrateur en chef  
Bryan A. Coates  
Paola Farnesi  
Claude Ferron  
Paul-Henri Girard  
Luc Lessard  
Chantal Sorel

#### Dirigeants

Luc Lessard, président et chef de la direction  
Vincent Metcalfe, chef des finances  
Hélène Cartier, vice-présidente, Environnement et  
Développement durable  
Christian Laroche, vice-président, Métallurgie  
André Le Bel, vice-président, Affaires juridiques et  
secrétaire corporatif  
Claude Léveillée, vice-président, Relations  
communautaires et Ressources humaines  
Anthony Glavac, vice-président et contrôleur corporatif  
François Vézina, vice-président, Services techniques  
Steve Boucratie, secrétaire corporatif adjoint

#### Conseillers juridiques

Lavery, de Billy LLP

#### Auditeurs

PricewaterhouseCoopers LLP/s.r.l./s.e.n.c.r.l.

#### Agent des transferts

Compagnie Trust TSX

#### Inscription en Bourse

Bourse de croissance TSX : FPC